

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 362

18 février 2009

### SOMMAIRE

Allianz Dresdner Hedgefonds .....	17372	Lavande Participations S.A. ....	17335
Alternative Property Income Venture S.C.A. ....	17341	Lotralux S.A. ....	17330
Art Meta S.A. ....	17371	Luca S.A. ....	17369
Asian and African Assets Corporation S.A. SPF .....	17369	Mark IV Holdings Finance S.C.S. ....	17338
Assurfinmmo S.à r.l. ....	17374	Mark IV Holdings S.C.S. ....	17336
Assurfinmmo S.à r.l. ....	17372	MB Marktmanagement Pensioen B.V. S.à r.l. ....	17363
Aubervilliers Finance S.à r.l. ....	17341	MSEOF Manager S.à r.l. ....	17348
Bausch & Lomb Luxembourg S.à r.l. ....	17375	Naylor S.A. ....	17376
Beni Stabili Hotel S.A. ....	17339	Nile S.A. ....	17355
Bisa S.A. ....	17344	Nord Lux Immo S.A. ....	17375
CAC Holding S.à r.l. ....	17338	Northgate S.à r.l. ....	17340
ColHagen S.à r.l. ....	17331	P6 BCE S.à r.l. ....	17352
Computer Task Group Luxembourg PSF S.A. ....	17360	Pharaon S.A. ....	17365
Constru Noble s.à r.l. ....	17331	P.J. Trading S.à r.l. ....	17334
Delux Media S.à r.l. ....	17373	Plainfield Poland Sp. z o.o. Luxembourg Branch .....	17337
DS Elversele S.à r.l. ....	17339	Point Lobos S.à r.l. ....	17337
Elektriker Faust s.à r.l. ....	17351	Praxa SA .....	17336
Elocap Lux S.A. ....	17375	Prodigo S.A. ....	17340
Espace et Communication S.A. ....	17373	Sapporo Holding S.A. ....	17334
Eurolux Media S.à r.l. ....	17332	T.B.M.D. Gestion S.A. ....	17333
European Business Management & Part- ners S.A. ....	17330	T.C.M. ....	17376
Euro Tabs Lux S.A. ....	17373	Temtex Management S.A. ....	17335
Gestak SA .....	17332	T.P.H. Lux S.A. ....	17333
Grenouille S.A. ....	17334	Tradi-Lux S.A. ....	17374
Il Trio Sàrl .....	17330	TS Deutschland Portfolio Holdings S.à r.l. .....	17332
I.S.C.O. Sàrl .....	17331	TS Holdings (Access Tower) S.à r.l. ....	17371
J. Safra Holdings International (Luxem- bourg) S.A. ....	17357	TS Koenigsallee Holdings I S.à r.l. ....	17333
Kids & Co .....	17330	Website S.A. ....	17374
La Treille Real Estate .....	17376	Westpoint Luxembourg Holding S.à r.l. .....	17331

**Lotralux S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8826 Perle, 27, rue des Champs.  
R.C.S. Luxembourg B 107.795.

Le bilan au 30/06/2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Diekirch, le 29 janvier 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009016446/1681/12.

Enregistré à Luxembourg, le 5 décembre 2008, réf. LSO-CX02663. - Reçu 20,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090016214) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 2009.

**Il Trio Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-7435 Hollenfels, 3, rue du Château.  
R.C.S. Luxembourg B 122.637.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 14 janvier 2009.

Fiduciaire Becker, Gales & Brunetti S.A., Luxembourg  
Signature

Référence de publication: 2009016422/7810/14.

Enregistré à Luxembourg, le 17 décembre 2008, réf. LSO-CX07321. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090016866) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 2009.

**Kids & Co, Société Anonyme.**

Siège social: L-8371 Hobscheid, 1, rue de Steinfort.  
R.C.S. Luxembourg B 94.393.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Diekirch, le 29 janvier 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009016432/1681/12.

Enregistré à Luxembourg, le 6 janvier 2009, réf. LSO-DA01345. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090016268) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 2009.

**European Business Management & Partners S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-6758 Grevenmacher, 4, rue Victor Prost.  
R.C.S. Luxembourg B 103.051.

Les comptes annuels établis au 31/12/2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 27.01.2009.

Pour la société  
EUROPEAN BUSINESS MANAGEMENT & PARTNERS SA  
FIDUCIAIRE SOCOFISC S.A.  
Signature

Référence de publication: 2009015880/745/16.

Enregistré à Luxembourg, le 12 janvier 2009, réf. LSO-DA03110. - Reçu 20,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090015411) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2009.

**Westpoint Luxembourg Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 13.250,00.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.  
R.C.S. Luxembourg B 111.871.

Les comptes annuels au 31 décembre 2006 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A. - S G G  
412F, route d'Esch  
L-2086 LUXEMBOURG  
Signature

Référence de publication: 2009015850/795/16.

Enregistré à Luxembourg, le 26 janvier 2009, réf. LSO-DA08842. - Reçu 28,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090015195) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2009.

**Constru Noble s.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9570 Wiltz, 11, rue des Tondeurs.  
R.C.S. Diekirch B 97.759.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Diekirch, le 29 janvier 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009016437/1681/12.

Enregistré à Luxembourg, le 6 janvier 2009, réf. LSO-DA01492. - Reçu 20,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090016249) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 2009.

**I.S.C.O. Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9645 Derenbach, Maison 91C.  
R.C.S. Luxembourg B 93.348.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Diekirch, le 29 janvier 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009016430/1681/12.

Enregistré à Luxembourg, le 6 janvier 2009, réf. LSO-DA01489. - Reçu 20,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090016276) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 2009.

**ColHagen S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2132 Luxembourg, 2-4, avenue Marie-Thérèse.  
R.C.S. Luxembourg B 116.309.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Véronique Réveilliez  
Habilité par la gérance

Référence de publication: 2009016355/4025/14.

Enregistré à Luxembourg, le 23 janvier 2009, réf. LSO-DA07876. - Reçu 42,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090016274) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 2009.

**Eurolux Media S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-6440 Echternach, 57, rue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 97.232.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 janvier 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009016375/7564/12.

Enregistré à Luxembourg, le 24 décembre 2008, réf. LSO-CX10052. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090016563) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 2009.

---

**Gestak SA, Société Anonyme.**

Siège social: L-9747 Enscherange, Plaakiglei.

R.C.S. Luxembourg B 95.978.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 29 janvier 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009016434/1681/12.

Enregistré à Luxembourg, le 6 janvier 2009, réf. LSO-DA01496. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090016260) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 2009.

---

**TS Deutschland Portfolio Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 1.536.650,00.**

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1B, Heienhaff.

R.C.S. Luxembourg B 121.209.

EXTRAIT

Il résulte des résolutions de l'associé unique prises en date du 19 décembre 2008 que:

- Ms. Vanessa Gelado, née le 9 mars 1980 à Vizcaya (Espagne), ayant pour adresse professionnelle 61 Aldwych, WC2B 4AE Londres (Royaume-Uni), a été nommée Gérant de Catégorie A de la Société avec effet immédiat et pour une durée indéterminée.

Depuis le 19 décembre 2008, le Conseil de Gérance est composé comme suit:

*Gérants de Catégorie A*

- Mr. Paul Anthony Galiano
- Ms. Géraldine Copeland-Wright
- Mr. Jerry I Speyer
- Mrs. Katherine Farley
- Mr. Robert J Speyer
- Ms. Vanessa Gelado

*Gérants de Catégorie B*

- Mr. Marcel Stephany
- Ms. Joséphine Andonissamy

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 13 janvier 2009.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2009015990/4170/30.

Enregistré à Luxembourg, le 23 janvier 2009, réf. LSO-DA07874. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090015138) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2009.

---

**T.B.M.D. Gestion S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-9570 Wiltz, 11, rue des Tondeurs.  
R.C.S. Luxembourg B 102.566.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Diekirch, le 29 janvier 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009016444/1681/12.

Enregistré à Luxembourg, le 5 décembre 2008, réf. LSO-CX02790. - Reçu 20,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090016219) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 2009.

**T.P.H. Lux S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-9747 Enscherange, Plaakiglei.  
R.C.S. Luxembourg B 101.857.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Diekirch, le 29 janvier 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009016441/1681/12.

Enregistré à Luxembourg, le 5 décembre 2008, réf. LSO-CX02674. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090016231) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 2009.

**TS Koenigsallee Holdings I S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 1.000.000,00.**

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1B, Heienhaff.  
R.C.S. Luxembourg B 110.499.

EXTRAIT

Il résulte des résolutions des associés prises en date du 19 décembre 2008 que:

- Ms Barbara Ursula Wattenbach, née le 18 juin 1965 à Euclid Sud, Ohio (Etats-Unis d'Amérique), ayant pour adresse Flat 2, 2nd Floor, 21 Sumner Place, SW7 3EG Londres (Royaume-Uni), a démissionné de ses fonctions de Gérant de Catégorie A de la Société avec effet immédiat.

Depuis le 19 décembre 2008, le Conseil de Gérance est composé comme suit:

*Gérants de Catégorie A*

- Mr Paul Anthony Galiano
- Ms Géraldine Copeland-Wright
- Mr Jerry I Speyer
- Mr Robert J Speyer

*Gérants de Catégorie B*

- Mr Marcel Stephany
- Ms Joséphine Andonissamy

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 13 janvier 2009.

Pour extrait conforme

ATOZ

Aerogolf Center, Bloc B, 1, Heienhaff, L-1736 Senningerberg

Signature

Référence de publication: 2009015992/4170/30.

Enregistré à Luxembourg, le 23 janvier 2009, réf. LSO-DA07870. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090015144) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2009.

**Sapporo Holding S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R.C.S. Luxembourg B 108.880.

Les comptes annuels au 31.03.2007 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 janvier 2009.

*Pour SAPPORO HOLDING S.A.**société anonyme holding*

Experta Luxembourg

*société anonyme*

Liette HECK / Catherine DAY-ROYEMANS

Référence de publication: 2009015988/1017/17.

Enregistré à Luxembourg, le 22 janvier 2009, réf. LSO-DA07535. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090015385) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2009.

**P.J. Trading S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9570 Wiltz, 11, rue des Tondeurs.

R.C.S. Luxembourg B 41.618.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

DIEKIRCH, le 29/01/2009.

Signature.

Référence de publication: 2009016450/1681/12.

Enregistré à Luxembourg, le 6 janvier 2009, réf. LSO-DA01355. - Reçu 20,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090016335) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 2009.

**Grenouille S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 58.588.

*Extrait des décisions prises par l'associée unique et par le conseil d'administration en date du 9 janvier 2009*

1. Monsieur Carl SPEECKE a démissionné de ses mandats d'administrateur et de président du conseil d'administration.
2. Monsieur Jean FELL a démissionné de son mandat d'administrateur.
3. Monsieur David CATALA, administrateur de sociétés, né à Gand (Belgique), le 19 janvier 1979, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommé comme administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2010.
4. Madame Fanny AUENALLAH, administrateur de sociétés, née à Mers-el-Kebir (Algérie), le 16 décembre 1974, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommée comme administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2010.
5. Monsieur Benoît NASR a été nommé comme président du conseil d'administration jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2010.

Luxembourg, le 19/01/2009.

Pour extrait sincère et conforme

*Pour GRENOUILLE S.A.*

Fortis Intertrust (Luxembourg) S.A.

Signature

Référence de publication: 2009016047/29/25.

Enregistré à Luxembourg, le 26 janvier 2009, réf. LSO-DA08255. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090015455) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2009.

**Lavande Participations S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 92.645.

—  
*Extrait des décisions prises par l'assemblée générale des actionnaires et par le conseil d'administration  
en date du 11 décembre 2008*

1. Monsieur Cornelius Martin BECHTEL a démissionné de ses mandats d'administrateur, d'administrateur-délégué et de président du conseil d'administration.

2. Monsieur Sinan SAR a démissionné de son mandat d'administrateur.

3. Monsieur Jacques CLAEYS, administrateur de sociétés, né à Namur (Belgique), le 29 septembre 1952, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommé comme administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2014.

4. Monsieur Sébastien ANDRÉ, administrateur de sociétés, né à Metz (France), le 29 octobre 1974, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommé comme administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2014.

5. Monsieur Gérard BIRCHEN, administrateur de sociétés, né à Esch-sur-Alzette (Grand-Duché de Luxembourg), le 13 décembre 1961, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommé comme président du conseil d'administration.

Luxembourg, le 16.12.2008.

Pour extrait sincère et conforme

Pour LAVANDE PARTICIPATIONS S.A.

Fortis Intertrust (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2009016084/29/28.

Enregistré à Luxembourg, le 29 décembre 2008, réf. LSO-CX10300. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090015499) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2009.

**Temtex Management S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-5444 Schengen, 5, Baachergaass.

R.C.S. Luxembourg B 129.581.

—  
*Protokoll einer außerordentlichen Gesellschafterversammlung*

Der alleinige Aktionär der TEMTEX MANAGEMENT S.A. B129.581 mit dem Sitz in 5, rue Baachergaass, L-5444 Schengen, hielt eine außerordentliche Gesellschafterversammlung ab.

Einziger Punkt der Tagesordnung war die Neubesetzung des Verwaltungsrates der Gesellschaft.

Es wurden folgende Beschlüsse gefasst:

Die Verwaltungsratsmitglieder Erwin Blug und Anke Doberstein werden als Verwaltungsratsmitglieder abberufen.

Zu neuen Mitgliedern des Verwaltungsrates werden bestellt:

Christoph Beindorff Graf von der Schulenburg, wohnhaft: Avda de la Playa, Sta. Margerita, SP-17480 Roses (Girona), Spanien und

Joachim Grote, wohnhaft: Am Lappenweiher 16, D-53127 Bonn, Deutschland

Danach setzt sich der Verwaltungsrat wie folgt zusammen:

Christoph Beindorff Graf von der Schulenburg

Joachim Grote

Josef Dobelke.

Herrn Joachim Grote wird das Recht erteilt, die Gesellschaft allein gerichtlich und außergerichtlich zu vertreten.

Die Amtszeit der Mitglieder des Verwaltungsrats ist zeitlich nicht limitiert.

Schengen am 16.11.08.

Unterschrift.

Référence de publication: 2009016030/9554/26.

Enregistré à Luxembourg, le 28 janvier 2009, réf. LSO-DA09796. - Reçu 89,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090015349) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2009.

**Mark IV Holdings S.C.S., Société en Commandite simple.****Capital social: EUR 533.029.900,00.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 99.331.

Il résulte des résolutions des associés, en date du 03 décembre 2008, de la société Mark IV Holdings S.C.S. que les actionnaires ont pris les décisions suivantes:

1. Démission du Gérant suivant, à compter du 1<sup>er</sup> août 2008:

Monsieur William Patrick Montague, né le 14 novembre 1946 en Pennsylvanie, Etats-Unis d'Amérique, ayant pour adresse professionnelle 9695 Rocky Point, NY 14031 Clarence, Etats-Unis d'Amérique.

2. Démission du Gérant suivant, à compter du 16 octobre 2008:

Monsieur Giuliano Zucco, né le 09 octobre 1947 à Valperga, en Italie, ayant pour adresse professionnelle 75 Via Torino, 10060 Airasca, en Italie.

3. Démission du Gérant suivant, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2008:

Monsieur Richard Lee Grenolds, né le 08 août 1949 à New York, Etats-Unis d'Amérique, ayant pour adresse professionnelle 501 John James Audubon Parkway, 14226 One Town Centre Amherst, Etats-Unis d'Amérique.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mark IV Holdings S.C.S.

Equity Trust Co. (Luxembourg) S.A.

Signatures

Agent domiciliataire

Référence de publication: 2009016028/683/26.

Enregistré à Luxembourg, le 27 janvier 2009, réf. LSO-DA09115. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090015837) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2009.

**Praxa SA, Société Anonyme.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 90.653.

*Extrait du Procès-Verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue au siège social en date du 7 janvier 2009*

L'Assemblée Générale a décidé de renouveler les mandats des administrateurs suivants:

- Mademoiselle Candice De Boni, employée privée, avec adresse professionnelle au 412F, route d'Esch, L-1030 Luxembourg, Administrateur A;

- Madame Rita Goujon, employée privée, avec adresse professionnelle au 412F, route d'Esch, L-1030 Luxembourg, Administrateur A;

- Maître Jean-Yves Zufferey, avocat, avec adresse professionnelle au 3, route de Sion, CH-3960 Sierre (Suisse), Administrateur B

jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle appelée à statuer sur les comptes de la société au 31 décembre 2008.

L'Assemblée Générale a décidé de nommer FIN-Contrôle S.A., une société constituée et existant sous les lois du Grand-duché de Luxembourg, ayant son siège social au 12, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg aux fonctions de Commissaire aux Comptes jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires appelée à statuer sur l'exercice social clos au 31 décembre 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 janvier 2009.

SERVICES GENERAUX DE GESTION SA - S G G

412F, route d'Esch

L-2086 LUXEMBOURG

Un Mandataire

Référence de publication: 2009015979/795/28.

Enregistré à Luxembourg, le 26 janvier 2009, réf. LSO-DA08840. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090015180) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2009.

**Plainfield Poland Sp. z o.o. Luxembourg Branch, Succursale d'une société de droit étranger.**

Adresse de la succursale: L-1258 Luxembourg, 22, rue Jean-Pierre Brasseur.

R.C.S. Luxembourg B 133.340.

*Extrait des décisions prises par le conseil d'administration de la société en date du 4 décembre 2008*

1. Monsieur Sinan SAR a démissionné de son mandat de gérant de la succursale luxembourgeoise «Plainfield Poland Sp. z.o.o. Luxembourg Branch».

2. Le nombre des gérants de la succursale luxembourgeoise «Plainfield Poland Sp. z.o.o. Luxembourg Branch» a été augmenté de 2 à 3.

3. Monsieur Eric MAGRINI, administrateur de sociétés, né à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), le 20 avril 1963, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommé comme gérant de la succursale luxembourgeoise «Plainfield Poland Sp. z.o.o. Luxembourg Branch» pour une durée indéterminée.

4. Monsieur Pietro LONGO, administrateur de sociétés, né à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), le 13 septembre 1970, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommé comme gérant de la succursale luxembourgeoise «Plainfield Poland Sp. z.o.o. Luxembourg Branch» pour une durée indéterminée.

5. La succursale luxembourgeoise «Plainfield Poland Sp. z.o.o. Luxembourg Branch» est engagée, vis-à-vis des tiers, et pour tous les actes en relation avec son activité par la signature conjointe de deux gérants.

Luxembourg, le 8 janvier 2009.

Pour extrait sincère et conforme

Plainfield Poland Sp. z.o.o. Luxembourg Branch

Gérard BIRCHEN / Pietro LONGO

Référence de publication: 2009015536/9350/28.

Enregistré à Luxembourg, le 20 janvier 2009, réf. LSO-DA06488. - Reçu 89,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090014358) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2009.

**Point Lobos S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 47, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 136.911.

*Extrait sincère et conforme du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue à Luxembourg le 17 décembre 2008 à 10.15 heures*

Il résulte dudit procès-verbal que:

1. La démission de ProServices Management S.à r.l., avec l'adresse professionnelle au 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, en tant que Gérant de la Société est acceptée avec effet à partir de la date de la réunion.

2. La nomination de Matthijs BOGERS, né à Amsterdam, Pays-Bas le 24 novembre 1966, avec l'adresse professionnelle au 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, en tant que Gérant de la société est acceptée à la date de la réunion, celui-ci terminant le mandat de son prédécesseur.

3. La nomination de Julien FRANCOIS, né à Messancy, Belgique, le 18 juin 1976, avec l'adresse professionnelle au 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, en tant que Gérant de la société est acceptée à la date de la réunion, celui-ci terminant le mandat de son prédécesseur.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 décembre 2008.

Amicorp Luxembourg S.A.

Mandataire

Représentée par Mr. Julien FRANCOIS

Administrateur

Référence de publication: 2009015412/1084/26.

Enregistré à Luxembourg, le 23 décembre 2008, réf. LSO-CX09655. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090014300) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2009.

**Mark IV Holdings Finance S.C.S., Société en Commandite simple.****Capital social: EUR 4.539.946,00.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.  
R.C.S. Luxembourg B 70.400.

Il résulte des résolutions des associés, en date du 03 décembre 2008, de la société Mark IV Holdings Finance S.C.S. que les actionnaires ont pris les décisions suivantes:

1. Démission du Gérant suivant, à compter du 1<sup>er</sup> août 2008:

Monsieur William Patrick Montague, né le 14 novembre 1946 en Pennsylvanie, Etats-Unis d'Amérique, ayant pour adresse professionnelle 9695 Rocky Point, NY 14031 Clarence, Etats-Unis d'Amérique.

2. Démission du Gérant suivant, à compter du 16 octobre 2008:

Monsieur Giuliano Zucco, né le 09 octobre 1947 à Valperga, en Italie, ayant pour adresse professionnelle 75 Via Torino, 10060 Airasca, en Italie.

3. Démission du Gérant suivant, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2008:

Monsieur Richard Lee Grenolds, né le 08 août 1949 à New York, Etats-Unis d'Amérique, ayant pour adresse professionnelle 501 John James Audubon Parkway, 14226 One Town Centre Amherst, Etats-Unis d'Amérique.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mark IV Holdings S.C.S.  
Equity Trust Co. (Luxembourg) S.A.  
Signatures  
Agent domiciliaire

Référence de publication: 2009016029/683/26.

Enregistré à Luxembourg, le 27 janvier 2009, réf. LSO-DA09147. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090015828) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2009.

**CAC Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5365 Munsbach, 6C, Parc d'Activité Syrdall.  
R.C.S. Luxembourg B 65.172.

**RECTIFICATIF***Extrait*

Le soussigné Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, (Grand-Duché de Luxembourg), déclare par les présentes que dans une assemblée générale extraordinaire contenant notamment la transformation de la société anonyme en une société à responsabilité limitée, reçu par son ministère en date du 19 novembre 2008, enregistré à Grevenmacher, le 28 novembre 2008, Relation GRE/2008/4750, pour compte de la société anonyme "CAC HOLDING S.A.", ayant son siège social à L-5365 Munsbach, 6C, Parc d'Activités Syrdall, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 65.172, publié au Mémorial C numéro 2973 du 16 décembre 2008, il y a lieu de procéder à la rectification suivante suite à une erreur matérielle:

IL Y LIEU DE LIRE:

Dans la version anglaise:

In the year two thousand and eight.

AU LIEU DE:

Dans la version anglaise:

In the year two thousand and seven.

Le notaire soussigné requiert la mention de cette rectification partout où cela s'avère nécessaire.

Junglinster, le 15 janvier 2009.

Jean SECKLER  
Notaire

Référence de publication: 2009016145/231/28.

Enregistré à Luxembourg, le 23 janvier 2009, réf. LSO-DA08115. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090015819) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2009.

**DS Elversele S.à r.l., Société à responsabilité limitée (en liquidation).**

**Capital social: EUR 12.400,00.**

Siège social: L-1258 Luxembourg, 6, rue Jean-Pierre Brasseur.

R.C.S. Luxembourg B 90.107.

—  
**CLÔTURE DE LIQUIDATION**

*Extrait*

Il résulte d'un acte de clôture de liquidation reçu par le notaire Martine SCHAEFFER, de résidence à Luxembourg, en date du 22 décembre 2008, enregistré à Luxembourg AC, le 30 décembre 2008., LAC/2008/52890, aux droits de douze euros (12.- EUR), que la société DS ELVERSELE S. à r.l., ayant son siège social à L-1258 Luxembourg, 6, rue Jean-Pierre Brasseur, constituée suivant acte reçu par le notaire Alphonse Lentz, alors de résidence à Remich en date du 10 décembre 2002, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 22 du 9 janvier 2003, inscrite au Registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous la section B numéro 90.107, a été clôturée et que par conséquent la société est dissoute.

Les livres et documents sociaux resteront déposés et conservés pour une période de cinq années (5) à au siège social de la société à L-1258 Luxembourg, 6, rue Jean-Pierre Brasseur.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 janvier 2009.

Martine SCHAEFFER

*Notarie*

Référence de publication: 2009016188/5770/25.

Enregistré à Luxembourg, le 19 janvier 2009, réf. LSO-DA06119. - Reçu 14,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(090015151) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2009.

---

**Beni Stabili Hotel S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 30, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 130.245.

—  
*Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire du 22 décembre 2008*

*Première résolution*

L'Assemblée décide de renouveler le mandat du Commissaire aux comptes à la société Mazars SA, dont le siège social est sis à L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri Schnadt.

Son mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes au 31 décembre 2008.

*Deuxième résolution*

L'Assemblée prend acte de la démission de Monsieur Massimo de Meo de sa fonction d'Administrateur de la Société avec effet immédiat.

*Troisième résolution*

L'Assemblée décide d'accepter la nomination de Monsieur Pascal Aerts, demeurant au 66 Bis, Boulevard Carnot, F-78110 Le Vesinet, en tant que Administrateur de la Société. Son mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes au 31 décembre 2010.

*Quatrième résolution*

L'Assemblée décide de renouveler les mandats de Messieurs Yan Perchet et Jacques Reckinger en qualité d'Administrateurs.

Leurs mandats prendront fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes au 31 décembre 2010.

Ces résolutions sont adoptées à l'unanimité.

Luxembourg, le 9 janvier 2009.

*Signature.*

Référence de publication: 2009016138/657/29.

Enregistré à Luxembourg, le 19 janvier 2009, réf. LSO-DA05926. - Reçu 14,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(090015105) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2009.

---

**Northgate S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R.C.S. Luxembourg B 95.309.

*Extrait des décisions prises par l'associée unique en date du 23 décembre 2008*

1. M. Cornelius Martin BECHTEL a démissionné de son mandat de gérant.
2. M. Jean FELL a démissionné de son mandat de gérant.
3. Le nombre des gérants a été augmenté de deux à trois.
4. M. Pietro LONGO, administrateur de sociétés, né à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), le 13 septembre 1970, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommé gérant pour une durée indéterminée.
5. M. Eric MAGRINI, administrateur de sociétés, né à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), le 20 avril 1963, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommé gérant pour une durée indéterminée.
6. M. Michel JENTGES, administrateur de sociétés, né à Saint-Mard (Belgique), le 29 janvier 1971, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommé pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 14/01/2009.

Pour extrait sincère et conforme

Pour NORTHGATE S.à r.l.

Fortis Intertrust (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2009016106/29/27.

Enregistré à Luxembourg, le 23 janvier 2009, réf. LSO-DA07970. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090015551) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2009.

**Prodigo S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8010 Strassen, 270, route d'Arlon.  
R.C.S. Luxembourg B 88.524.

*Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue au siège social de la société à 270, route d'Arlon, L-8010 Strassen, en date du 10 Octobre 2008, enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro: B 88524*

*Première résolution*

La société LUXEMBOURG FINANCIAL SERVICES S.A., nouvellement LFS PROPERTY SERVICES S.A., RCS: B 37917, avec siège social à 270, route d'Arlon, L-8010 Strassen, est remplacée en sa qualité d'administrateur par la société CAPITAL ONE S.A., RCS: B 96418, avec siège social à 270, route d'Arlon, L-8010 Strassen, et ce rétroactivement avec effet au 30/07/2008.

*Deuxième résolution.*

Monsieur Jeannot Mousel, demeurant à 50, rue du Nord, L-4260 Esch/Alzette, est remplacé en sa qualité de commissaire aux comptes par la société HMS Fiduciaire s.à r.l., avec siège social à 270, route d'Arlon, L- 8010 Strassen, RCS: B121.989, et ce rétroactivement avec effet au 30/07/2008.

*Troisième résolution.*

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes sont prolongés pour une durée de six ans, et ce rétroactivement avec effet au 30/07/2008.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président prononce la clôture de l'Assemblée.

Fait à Strassen, le 10/10/2008.

Jeannot MOUSEL / Gisèle KLEIN / Nadine NOYER

Président / Secrétaire / Scrutateur

Référence de publication: 2009016056/3220/27.

Enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2008, réf. LSO-CV05500. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090015045) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2009.

**Aubervilliers Finance S.à r.l., Société à responsabilité limitée (en liquidation).**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 29, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 111.427.

—  
**CLÔTURE DE LIQUIDATION**

*Extrait*

Il résulte d'un acte de clôture de liquidation reçu par le notaire Martine SCHAEFFER, de résidence à Luxembourg, en date du 23 décembre 2008, enregistré à Luxembourg AC, le 30 décembre 2008, LAC/2008/52912, aux droits de douze euros (12.- EUR), que la société AUBERVILLIERS FINANCE S.à r.l., ayant son siège social à L-2163 Luxembourg, 29, avenue Monterey, inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 111.427, constituée suivant acte du notaire André-Jean-Joseph SCHWACHTGEN, résidant à Luxembourg, en date du 25 octobre 2005, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 242 du 2 février 2006, dont les statuts n'ont pas été modifiés,

a été clôturée et que par conséquence la société est dissoute.

Les livres et autres documents de la Société dissoute resteront conservés durant cinq ans après la clôture de liquidation au 29, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 JANVIER 2008.

Martine SCHAEFFER

*Notaire*

Référence de publication: 2009016182/5770/26.

Enregistré à Luxembourg, le 19 janvier 2009, réf. LSO-DA06111. - Reçu 14,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(090015168) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2009.

**Alternative Property Income Venture S.C.A., Société en Commandite par Actions.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 21, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 124.359.

—  
In the year two thousand and eight, on the nineteenth day of the month of December,

Before Maître Gérard Lecuit, notary, residing in Luxembourg,

There appeared:

Mrs Christel Di Marco, employee, residing professionally in Luxembourg,

acting in her capacity as a special proxyholder of Alternative Property Income Venture S.C.A., a société en commandite par actions, having its registered office at 21, Boulevard Grand Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, incorporated on 8 February 2007 pursuant to a deed of Maître Gérard Lecuit, notary, residing in Luxembourg, published in the Mémorial C number 663 of 20 April 2007, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B-124.359, whose articles of association have been amended for the last time following a deed of Maître Marc Lecuit, notary, residing in Mersch, acting in replacement of Maître Gérard Lecuit, notary, residing in Luxembourg, on 8 August 2008, published in the Mémorial C number 2362 of 26 September 2008 (the "Company"),

by virtue of the authority conferred on her by resolutions adopted by the board of managers of APIV General Partner S.à r.l., a société à responsabilité limitée, with a share capital of EUR 85,000.-, having its registered office at 21, Boulevard Grand Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B-124.361, acting as general partner of the Company (the "General Partner"), on 4 November 2008, an excerpt of which resolutions, signed "ne varietur" by the appearing person and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed with which it shall be formalised.

The said appearing person, acting in her said capacity, has requested the undersigned notary to record the following declarations and statements:

I. That the issued share capital of the Company is presently set at two million nine hundred seven thousand one hundred fifty euro (EUR 2,907,150.-) divided into two million eight hundred fifty thousand four hundred eighty-two (2,850,482) limited shareholders shares, fifty-three thousand five hundred sixty-eight (53,568) unlimited shareholder shares and three thousand one hundred (3,100) preference shares, each with a nominal value of one euro (EUR 1.-), all of which are fully paid up.

II. That pursuant to article 6 of the Company's articles of association, the authorised capital of the Company has been fixed at five hundred million euro (EUR 500,000,000.-) and that pursuant to the same article 6, the General Partner of the Company has been authorised to increase the issued share capital of the Company by the creation of new shares each with a nominal value of one euro (EUR 1.-) or by the increase of the nominal value of the shares, article 5 of the articles of association then to be amended so as to reflect the increase of capital.

III. That the board of managers of the General Partner of the Company, in the resolutions adopted at the meeting held on 4 November 2008 and in accordance with the authority conferred on it pursuant to article 6 of the Company's articles of association, has decided subject to the confirmation by any one manager of the General Partner of the receipt of the subscription monies, which confirmation was given on 28 November 2008, an increase of the issued share capital by an amount of five hundred sixty-five thousand eight hundred euro (EUR 565,800.-) by the creation of five hundred fifty-nine thousand five hundred (559,500) new limited shareholder shares and six thousand three hundred (6,300) new unlimited shareholders shares, each share with a par value of one euro (EUR 1.-), having the same rights and privileges as the already existing limited shareholder shares and unlimited shareholders shares.

IV. That the board of managers of the General Partner of the Company, in the resolutions adopted at the meeting held on 4 November 2008 has accepted upon satisfactory evidence of the receipt by the Company of the relevant subscription moneys, which evidence was obtained on 28 November 2008 and following the cancellation of the preferential subscription rights of the shareholders, the subscription of the six thousand three hundred (6,300) new unlimited shareholder shares and five hundred fifty-nine thousand five hundred (559,500) new limited shareholders shares, together with a total share premium of five million ninety-two thousand two hundred euro (EUR 5,092,200.-) as follows:

APIV General Partner S.à.r.l., a société à responsabilité limitée incorporated in accordance with and governed by the laws of Grand Duchy of Luxembourg, with registered office at 7, rue de la Chapelle, L-1325 Luxembourg: 6,300 unlimited shareholder shares.

Alternative Property Income ELP Subco S.à.r.l., a société à responsabilité limitée incorporated in accordance with and governed by the laws of Grand Duchy of Luxembourg, with registered office at 7, rue de la Chapelle, L-1325 Luxembourg: 398,206 limited shareholders shares.

AXA Versicherung AG, a company incorporated in accordance with and governed by the laws of Germany with registered office at Colonia Allee 10-20, D-51067 Köln, Germany: 9,977 limited shareholders shares.

AXA Lebensversicherung AG, a company incorporated in accordance with and governed by the laws of Germany with registered office at Colonia Allee 10-20, D-51067 Köln, Germany: 9,977 limited shareholders shares.

Cardif Assurance Vie, a société anonyme incorporated in accordance with and governed by the laws of the Republic of France with registered office at 5, avenue Kléber, F-75016 Paris, France: 66,558 limited shareholders shares.

Scor Global P&C., a société anonyme incorporated in accordance with and governed by the laws of the Republic of France with registered office at 1, Avenue du Général de Gaulle, F-92800 Paris, France: 34,844 limited shareholders shares.

Tredje AP Fonden, a company incorporated in accordance with and governed by the laws of Sweden with registered office at Vasagatan 11, Box 1176 SE-111 91 Stockholm Sweden: 26,625 limited shareholders shares.

Free Net A.K. communications Ltd, a company incorporated with and governed by the laws of Israel, with registered office at Levinstein Tower (F29) Menachem Begin Road, 23 Tel Aviv 66182, Israel: 13,313 limited shareholders shares.

V. That all these new unlimited shareholder shares and limited shareholders shares have been entirely subscribed by the aforesaid subscribers and fully paid up, together with the share premium, by contributions in cash to the Company as confirmed on 28 November 2008, so that the total amount of five million six hundred fifty-eight thousand euro (EUR 5,658,000.-) representing the amount of the above mentioned capital increase and comprising the payment of a share premium in an amount of five million ninety-two thousand two hundred euro (EUR 5,092,200.-) has been at the free disposal of the Company, as was evidenced to the undersigned notary by presentation of the supporting documents for the relevant payments.

VI. That as a consequence of the above mentioned increase of the issued share capital, the first paragraph of article 5 of the articles of association is therefore amended and shall read as follows:

**" Art. 5. Share capital.**

5.1 The subscribed capital of the Company is set at EUR 3,472,950.- (three million four hundred seventy-two thousand nine hundred fifty euro), represented by:

- 3,409,982 (three million four hundred nine thousand nine hundred eighty-two) limited shareholders shares (the "Limited Shareholders Shares"),

- 59,868 (fifty-nine thousand eight hundred sixty-eight) unlimited shareholder shares (the "Unlimited Shareholder Shares"),

- 3,100 (three thousand one hundred) preference shares (the "Preference Shares"),

with a nominal value of EUR 1.- (one Euro) each (hereafter referred to as the "Shares"). The holders of the Shares are together referred to as the "Shareholders"."

*Expenses*

The expenses, incumbent on the company and charged to it by reason of the present deed, are estimated at approximately thirty two thousand euro (EUR 32,000.-).

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that upon request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation. Upon request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereas the present deed was drawn up in Luxembourg on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing person, who is known to the notary by her surname, first name, civil status and residence, the said person signed together with the notary the present original deed.

**Suit la traduction en langue française du texte qui précède:**

L'an deux mille huit, le dix-neuf décembre,

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire, de résidence à Luxembourg,

A comparu:

Madame Christel Di Marco, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg,

agissant en sa qualité de mandataire spécial de Alternative Property Income Venture S.C.A., une société en commandite par actions ayant son siège social au 21, Boulevard Grand Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg, constituée le 8 février 2007 suivant acte de Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg, publié au Mémorial C numéro 663 en date du 20 avril 2007, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B-124.359, dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois suivant un acte de Maître Marc Lecuit, notaire de résidence à Mersch, agissant en remplacement du notaire soussigné, en date du 8 août 2008, publié au Mémorial C numéro 2362 du 26 septembre 2008 (la "Société"),

en vertu d'une procuration qui lui a été conférée par résolutions adoptées par le conseil de gérance de APIV General Partner S.à.r.l., une société à responsabilité limitée, avec un capital social de EUR 85.000.-, ayant son siège social au 21, Boulevard Grand Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B-124.361, agissant en qualité d'associé commandité de la Société (l' "Associé Commandité"), en date du 4 novembre 2008, un extrait desdites résolutions, après avoir été signé "ne varietur" par la comparante et le notaire instrumentant, restera annexé au présent acte avec lequel il sera enregistré.

Laquelle comparante, agissant en ladite qualité, a requis le notaire instrumentant de documenter les déclarations et constatations suivantes:

I. Que le capital social de la Société s'élève actuellement à deux millions neuf cent sept mille cent cinquante euros (EUR 2.907.150,-) représenté par deux millions huit cent cinquante mille quatre cent quatre-vingt-deux (2.850.482) actions de commanditaires, cinquante-trois mille cinq cent soixante-huit (53.568) actions de commandité et trois mille cent (3.100) actions préférentielles, chaque action ayant une valeur nominale de un euro (EUR 1,-) et étant entièrement libérée.

II. Qu'en vertu de l'article 6 des statuts de la Société, le capital autorisé de la Société a été fixé à cinq cents millions d'euros (EUR 500.000.000,-) et qu'en vertu du même article 6, l'Associé Commandité de la Société a été autorisé à procéder à des augmentations de capital par émission de nouvelles actions avec une valeur nominale de un euro (EUR 1,-) chacune ou par l'augmentation de la valeur nominale des actions, l'article 5 des statuts étant alors à modifier de manière à refléter les augmentations de capital ainsi réalisées.

III. Que le conseil de gérance de l'Associé Commandité de la Société a, dans les résolutions adoptées lors de la réunion du 4 novembre 2008 et en conformité avec les pouvoirs qui lui sont conférés en vertu de l'article 6 des statuts de la Société, décidé, sous réserve de la confirmation par l'un des gérants de l'Associé Commandité de la réception des fonds de souscription, laquelle confirmation est intervenue le 28 novembre 2008, une augmentation du capital social souscrit à concurrence de cinq cent soixante-cinq mille huit cents euros (EUR 565.800,-) par la création et l'émission de cinq cent cinquante-neuf mille cinq cents (559.500) nouvelles actions de commanditaires et six mille trois cents (6.300) nouvelles actions de commandité, d'une valeur nominale de un euro (EUR 1,-) chacune, et jouissant des mêmes droits et avantages que les actions de commandité et que les actions de commanditaires existantes.

IV. Que le conseil de gérance de l'Associé Commandité de la Société a, dans les résolutions adoptées lors de la réunion du 4 Novembre 2008, accepté, sur preuve de la réception par la Société des fonds de souscription, laquelle preuve a été donnée le 28 novembre 2008, et suite à l'annulation des droits préférentiels de souscription des actionnaires, la souscription de la totalité des cinq cent cinquante-neuf mille cinq cents (559.500) nouvelles actions de commanditaires et six mille trois cents (6.300) nouvelles actions de commandité et ainsi que le paiement d'une prime d'émission totale de cinq millions quatre-vingt-douze mille deux cents euros (EUR 5,092,200.-) comme suit:

APIV General Partner S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée en conformité avec et régie par les lois de Luxembourg ayant son siège social à 7, rue de la Chapelle, L-1325 Luxembourg: 6.300 actions de commandité.

Alternative Property Income ELP Subco S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée en conformité avec et régie par les lois de Luxembourg ayant son siège social à 7, rue de la Chapelle, L-1325 Luxembourg: 398.206 actions de commanditaires.

AXA Versicherung AG, une société constituée en conformité avec et régie par les lois de l'Allemagne ayant son siège social à Colonia Allee 10-20, D-51067 Köln, Allemagne: 9.977 actions de commanditaires.

AXA Lebensversicherung AG, une société constituée en conformité avec et régie par les lois de l'Allemagne ayant son siège social à Colonia Allee 10-20, D-51067 Köln, Allemagne: 9.977 actions de commanditaires.

Cardif Assurance Vie, une société anonyme constituée en conformité avec et régie par les lois de la République Française ayant son siège social à 5, avenue Kléber, F-75016 Paris, France: 66.558 actions de commanditaires.

Scor Global P&C., une société anonyme constituée en conformité avec et régie par les lois de la République Française ayant son siège social à 1, Avenue du Général de Gaulle, F-92800 Paris, France: 34.844 actions de commanditaires.

Tredje AP Fonden, une société constituée en conformité avec et régie par les lois de la Suède, ayant son siège social à Vasagatan 11, B.P. 1176 se-111 91 Stockholm, Suède: 26.625 actions de commanditaires.

Free Net A.K. communications Ltd, une société constituée en conformité avec et régie par les lois d'Israël, ayant son siège social à Levinstein Tower (F29) Menachem Begin Road, 23 Tel Aviv 66182, Israël:13.313 actions de commanditaires.

V. Que toutes les nouvelles actions de commandité et de commanditaires ont été entièrement souscrites par les souscripteurs susnommés et libérées intégralement, avec une prime d'émission, par des versements en numéraire à la Société lesquels ont été confirmés le 28 novembre 2008, de sorte que la somme de cinq millions six cent cinquante huit mille euros (EUR 5.658.000,-) représentant le montant de la susdite augmentation du capital social et incluant le paiement de la prime d'émission pour un montant de cinq millions quatre-vingt-douze mille deux cents euros (EUR 5.092.200,-) se trouve à la libre disposition de la Société, tel que démontré au notaire instrumentant par la présentation des pièces justificatives de libération.

VI. Que suite à la réalisation de l'augmentation du capital social susmentionnée, le premier alinéa de l'article 5 des Statuts est modifié en conséquence et aura désormais la teneur suivante:

**" Art. 5. Capital social.**

5.1 Le capital souscrit de la Société est fixé à EUR 3.472.950,- (trois millions quatre cent soixante-douze mille neuf cent cinquante euros) représenté par:

- 3.409.982 (trois millions quatre cent neuf mille neuf cent quatre-vingt-deux) actions de commanditaires (les "Actions de Commanditaires"),

- 59.868 (cinquante-neuf mille huit cent soixante-huit) actions de commandité (les "Actions de Commandité"),

- 3.100 (trois mille cent) actions préférentielles (les "Actions Préférentielles"),

d'une valeur nominale de EUR 1,- (un euro) chacune (définies ci-après comme les "Actions"). Les détenteurs d'Actions sont définis ci-après comme les "Actionnaires".

*Frais*

Les frais incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de trente deux mille euros (EUR 32.000,-).

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise déclare que sur la demande du comparant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une traduction française. À la requête du même comparant et en cas de divergences entre les textes anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite à la comparante, connue du notaire par son nom, prénom usuels, état et demeure, ladite comparante a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: Ch. Di Marco, G.LECUI.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 23 décembre 2008. LAC/2008/52051. Reçu: vingt-huit mille deux cent quatre-vingt-dix euros (28.290.- EUR)

Le Receveur (signé): F.SANDT.

POUR COPIE CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 janvier 2009.

Gérard LECUI.

Référence de publication: 2009016487/220/190.

(090016701) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 2009.

**Bisa S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1610 Luxembourg, 8-10, avenue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 129.497.

—  
In the year two thousand and eight, on the thirtieth day of December,  
Before Maître Paul FRIEDERS, notary residing in Luxembourg,

Was held the extraordinary general meeting of the shareholders of "BISA S.A.", a société anonyme, with registered office in L-1610 Luxembourg, 8-10, avenue de la Gare, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under number B 129 497 (the "Company"), incorporated by deed of the undersigned notary dated June 27, 2007, published in the Mémorial C, number 1740 of August 17, 2007. The Articles of Incorporation have been amended several times and for the last time by deed of the undersigned notary dated July 14, 2008, published in the Mémorial C, number 2079 of August 27, 2008.

The meeting was presided by Mr Lars HØJBERG, Managing Director, residing professionally in Luxembourg, c/o BISA S.A., 8-10 avenue de la Gare, L-1610 Luxembourg,

who appointed as secretary Mrs. Corinne PHILIPPE, lawyer, residing professionally in Luxembourg, c/o BONN SCHMITT STEICHEN, 44, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg.

The meeting elected as scrutineer Mr Jens HASSE, Business Support Manager, residing professionally in Luxembourg, c/o BISA S.A., 8-10 avenue de la Gare, L-1610 Luxembourg.

The board of the meeting having thus been constituted, the Chairman declared and requested the notary to state that:

I. The agenda of the extraordinary general meeting is the following:

1. Decision to increase the subscribed share capital of the Company by an amount of eight hundred and fifty thousand euro (EUR 850,000.-) to bring it from its present amount of one million one hundred and seventy thousand euro (EUR 1,170,000.-) to an amount of two million twenty thousand euro (EUR 2,020,000.-) by the creation and the issue of eight hundred and fifty (850) new shares having a par value of one thousand euro (EUR 1,000.-) each, having the same rights and obligations as the existing shares, without share premium.

2. Subscription for all the eight hundred and fifty (850) new shares by BI Holding A/S, Sundkrogsgade 7, DK-2100 Copenhagen, paying up these shares by a contribution in cash for an amount of eight hundred and fifty thousand euro (EUR 850,000.-).

3. Reduction of the share capital by an amount of one million three hundred and seventy thousand euro (EUR 1,370,000.-) so as to bring it down from its actual amount of two million twenty thousand euro (EUR 2,020,000) to six hundred and fifty thousand euro (EUR 650,000.-) through the cancellation of one thousand three hundred and seventy (1,370) shares held by the sole shareholder BI Holding A/S and by the reduction of the accumulated losses by an equivalent amount.

4. Amendment of article 6 paragraph 1 of the articles of association so as to reflect the capital increase following by the capital reduction.

5. Instructions to the board of directors to implement the corporate capital reduction.

II. The shareholder represented, the proxy of the shareholder represented and the number of his shares are shown on an attendance list; this attendance list having been signed by the proxy-holder representing the shareholder, the members of the board of the meeting and the undersigned notary, shall stay affixed to these minutes with which it will be registered.

The proxy given by the represented shareholder after having been initialled "ne varietur" by the members of the board of the meeting and the undersigned notary shall stay affixed in the same manner to these minutes.

III. It appears from the attendance list that all the one thousand one hundred and seventy (1,170) shares representing the whole share capital of one million one hundred and seventy thousand euro (EUR 1,170,000) are represented at the present extraordinary general meeting.

IV. The meeting is therefore regularly constituted and can validly deliberate on the agenda, of which the shareholder has been informed before the meeting.

V. After this had been set forth by the Chairman and acknowledged by the members of the board of the meeting, the meeting proceeded to the agenda.

The meeting having considered the agenda, the Chairman submitted to the vote of the members of the meeting the following resolutions which were taken unanimously:

#### *First resolution*

The general meeting resolves to increase the subscribed share capital of the Company by an amount of eight hundred and fifty thousand euro (EUR 850,000.-) to bring it from its present amount of one million one hundred and seventy thousand euro (EUR 1,170,000.-) to an amount of two million twenty thousand euro (EUR 2,020,000.-) by the creation and the issue of eight hundred and fifty (850) new shares having a par value of one thousand euro (EUR 1,000.-) each, having the same rights and obligations as the existing shares, without share premium.

#### *Subscription and payment*

BI Holding A/S, Sundkrogsgade 7, DK-2100 Copenhagen, here represented by Mr Lars HØJBERG, Managing Director, residing professionally in Luxembourg, c/o BISA S.A., 8-10 avenue de la Gare, L-1610 Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal on December 17, 2008, has declared to subscribe for all the eight hundred and fifty (850) new

shares of the Company and to pay up these shares by a contribution of cash of a total amount of eight hundred and fifty thousand euro (EUR 850,000.-), without share premium.

The shares have been fully paid up by a contribution in cash, so that the amount of eight hundred and fifty thousand euro (EUR 850,000.-) is as of now at the disposal of the Company as has been certified to the undersigned notary, who acknowledges this expressly.

#### *Second resolution*

The general meeting decides to reduce the share capital of the Company by an amount of one million three hundred and seventy thousand euro (EUR 1,370,000), so as to bring it down from the amount of two million and twenty thousand euro (EUR 2,020,000) to six hundred and fifty thousand euro (EUR 650,000) through the cancellation of one thousand three hundred and seventy shares (1,370) held by the sole shareholder BI Holding A/S and by the reduction of accumulated losses by an equivalent amount.

These losses are resulting from interim financial statements of the Company as at November 30, 2008 duly approved by the board of directors as well as from a confirmation letter issued by the Board of Directors on December 30, 2008.

#### *Third resolution*

The general meeting decides to amend paragraph 1 of Article 6 of the articles of incorporation of the Company in order to reflect the foregoing resolutions and read as follows:

"The subscribed share capital shall be of six hundred and fifty thousand euro (650,000.- €) divided into six hundred and fifty (650) shares of one thousand euro (1,000.-€) each."

#### *Fourth resolution*

The general meeting decides to instruct the board of directors to implement the corporate capital reduction.

#### *Costs*

The costs, expenses and remunerations and charges, in any form whatsoever to be borne by the Company and charged to it by reason of the present deed are estimated at 7,200.- EUR.

There being no further items on this agenda, the meeting was closed.

#### *Statement*

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, known to the notary by their surnames, given names, civil status and residences, the members of the board of the meeting signed together with the notary the present original deed.

#### **Follows the french version:**

L'an deux mille huit, le trente décembre,

Pardevant Maître Paul FRIEDERS, notaire de résidence à Luxembourg,

S'est tenue l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme "BISA S.A.", avec siège social à L-1610 Luxembourg, 8-10, avenue de la Gare, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 129 497 (la "Société"), constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 27 juin 2007, publié au Mémorial C, numéro 1740 du 17 août 2007. Les statuts ont été modifiés à différentes reprises et en dernier lieu suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 14 juillet 2008, publié au Mémorial C, numéro 2079 du 27 août 2008.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Lars HØJBERG, Managing Director, demeurant professionnellement à Luxembourg, c/o BISA S.A., 8-10 avenue de la Gare, L-1610 Luxembourg,

qui désigne comme secrétaire Madame Corinne PHILIPPE, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg, c/o BONN SCHMITT STEICHEN, 44, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Jens HASSE, Business Support Manager, demeurant professionnellement à Luxembourg, c/o BISA S.A., 8-10 avenue de la Gare, L-1610 Luxembourg.

Le bureau ayant été constitué, le président expose et prie le notaire d'acter:

I. Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

#### *Ordre du jour:*

1. Augmentation du capital souscrit de la Société à concurrence de huit cent cinquante mille euros (EUR 850.000,-) pour le porter de son montant actuel d'un million cent soixante-dix mille euros (EUR 1.170.000,-) à un montant de deux

millions vingt mille euros (EUR 2.020.000,-) par la création et l'émission de huit cent cinquante (850) nouvelles actions d'une valeur nominale de mille euros (EUR 1.000,-) chacune, ayant les mêmes droits et obligations que les actions déjà existantes, sans prime d'émission.

2. Souscription de toutes les huit cent cinquante (850) nouvelles actions par BI Holding A/S Sundkrogsgade 7, DK-2100 Copenhague, à libérer par un apport en espèces d'un montant de huit cent cinquante mille euros (EUR 850.000,-).

3. Réduction du capital social d'un montant d'un million trois cent soixante-dix mille euros (EUR 1.370.000,-) pour le ramener de son montant actuel de deux millions vingt mille euros (EUR 2.020.000,-) à six cent cinquante mille euros (EUR 650.000,-) par l'annulation de mille trois cent soixante-dix (1.370) actions détenues par l'actionnaire unique BI Holding A/S et par la réduction des pertes subies d'un montant équivalent.

4. Décision de modifier le paragraphe 1 de l'article 6 des statuts de la Société afin de refléter l'augmentation de capital suivie de la réduction de capital.

5. Instructions au Conseil d'Administration de concrétiser cette réduction de capital.

II. Que l'actionnaire représenté, le mandataire de l'actionnaire représenté et le nombre d'actions qu'il détient sont renseignés sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par le mandataire de l'actionnaire représenté, les membres du bureau et le notaire soussigné, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Restera pareillement annexée aux présentes la procuration de l'actionnaire représenté après avoir été paraphée "ne varietur" par les membres du bureau et le notaire instrumentaire.

III. Qu'il résulte de cette liste de présence que toutes les mille cent soixante-dix (1.170) actions représentatives de l'intégralité du capital social d'un million cent soixante-dix mille euros (EUR 1.170.000) sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire.

IV. Que la présente assemblée est donc régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur son ordre du jour, duquel l'actionnaire déclare avoir eu préalablement connaissance.

V. Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, celle-ci passe à l'ordre du jour.

Après délibération, le Président met aux voix les résolutions suivantes qui ont été adoptées à l'unanimité:

#### *Première résolution*

L'assemblée générale décide d'augmenter le capital souscrit de la Société à concurrence de huit cent cinquante mille euros (EUR 850.000,-) pour le porter de son montant actuel d'un million cent soixante-dix mille euros (EUR 1.170.000,-) à un montant de deux millions vingt mille euros (EUR 2.020.000,-) par la création et l'émission de huit cent cinquante (850) nouvelles actions d'une valeur nominale de mille euros (EUR 1.000,-) chacune, ayant les mêmes droits et obligations que les actions déjà existantes, sans prime d'émission.

#### *Souscription et paiement*

BI Holding A/S Sundkrogsgade 7, DK-2100 Copenhague, ici représentée par M. Lars HØJBERG, Managing Director, demeurant professionnellement à Luxembourg, c/o BISA S.A., 8-10 avenue de la Gare, L-1610 Luxembourg,

en vertu d'une procuration donnée sous seing privé le 17 décembre 2008, a déclaré souscrire toutes les huit cent cinquante (850) actions nouvelles d'une valeur nominale de mille euros (EUR 1.000,-) chacune et les libérer par un apport en espèces de huit cent cinquante mille euros (EUR 850.000,-), sans prime d'émission.

Les actions ont été entièrement libérées par une contribution en espèces, de sorte que le montant de huit cent cinquante mille euros (EUR 850.000,-) est désormais à la disposition de la Société, ainsi qu'il a été justifié au notaire instrumentaire, qui le constate expressément.

#### *Deuxième résolution*

L'assemblée générale décide de réduire le capital social d'un montant d'un million trois cent soixante-dix mille euros (EUR 1.370.000,-) pour le ramener de son montant actuel de deux millions vingt mille euros (EUR 2.020.000) à six cent cinquante mille euros (EUR 650.000,-) par l'annulation de mille trois cent soixante-dix (1.370) actions détenues par l'actionnaire unique BI Holding A/S et par la réduction des pertes subies d'un montant équivalent.

Les pertes résultent d'états financiers intérimaires de la Société au 30 novembre 2008 dûment approuvés par le Conseil d'Administration ainsi que d'une confirmation émise par le conseil d'administration le 30 décembre 2008.

#### *Troisième résolution*

L'assemblée générale décide de modifier le paragraphe 1 de l'article 6 des statuts de la Société pour refléter les résolutions précédentes et pour lui donner la teneur suivante:

" **Art. 6, alinéa 1<sup>er</sup>** . Le capital social souscrit de la Société est fixé à six cent cinquante mille euros (650.000.- €) divisé en six cent cinquante (650) actions d'une valeur de mille euros (1.000.-€) chacune."

#### *Quatrième résolution*

L'assemblée générale décide d'instruire le conseil d'administration de concrétiser la réduction de capital.

17348

*Coût*

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société en raison du présent acte, sont évalués à 7.200.-€.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, la séance est levée.

*Déclaration*

Le notaire instrumentant, qui comprend et parle la langue anglaise, constate que sur la demande des comparants, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version en langue française. Sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre la version anglaise et la version française, le texte anglais prévaudra.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire instrumentaire par noms, prénoms usuels, états et demeures, les membres du bureau ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: L. Højberg, C. Philippe, J. Hasse, Frieders

Enregistré à Luxembourg A.C., le 2 JAN. 2009. LAC/2009/143. Reçu à 0,5%, quatre mille deux cent cinquante euros (4.250.-€)

*Le Receveur (signé): Francis Sandt.*

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 janvier 2009.

Paul FRIEDERS.

Référence de publication: 2009015645/212/188.

(090015815) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2009.

**MSEOF Manager S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 125.000,00.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 89.112.

In the year two thousand and eight, on the twenty-third day of December,  
Before us, Maître Gérard Lecuit, notary residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg),

There appeared:

MSEOF Management LLC, a company incorporated in the State of Delaware, with registered office at Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801;

hereby represented by Me Frédéric DELSOL, lawyer, residing professionally in Luxembourg, by virtue of a proxy given on 22 December 2008.

The said proxy shall be attached to the present deed for the purpose of registration.

The appearing party, acting in its capacity as sole shareholder of MSEOF Manager S.à r.l. has requested the undersigned notary to document the following:

The appearing party is the sole shareholder of MSEOF Manager S.à r.l., a limited liability company ("société à responsabilité limitée") incorporated under the laws of Luxembourg, having its registered office at 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg), incorporated by a deed of Maître Paul Decker, notary residing in Luxembourg-Eich, Grand Duchy of Luxembourg, on 13 September 2002, as published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the "Mémorial") on 22 October 2002, n° 1523, page 73058, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under N° B-89.112 and having a share capital of EUR 125,000.- (the "Company"). The articles of Association have been amended by a deed of the undersigned notary on 19 December 2003, published in the Mémorial on 2 March 2004, number 248.

The appearing party, represented as above mentioned, recognises that it has been fully informed of the resolutions to be taken on the basis of the following agenda:

*Agenda:*

1. To change the fiscal year of the Company so that it shall forthwith begin on the first (1<sup>st</sup>) day of January and end on the thirty-first (31<sup>st</sup>) day of December of each year.
2. To amend Article 22 of the articles of incorporation of the Company so as to reflect the resolution to be adopted under item 1 of the agenda.

3. To acknowledge that transitional audited annual accounts shall be prepared for the reference period starting on the first (1<sup>st</sup>) day of December 2008 and ending on the thirty-first (31<sup>st</sup>) day of December 2008 and submitted to the next annual shareholders' meeting for approval.

4. To acknowledge the transfer of the registered office of the Company at 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg upon resolution of the board of directors of the Company taken on August 4, 2006, and to amend the first paragraph of Article 5 of the articles of incorporation accordingly.

5. To authorize any lawyer of Linklaters LLP to accomplish any necessary formalities in relation to the Luxembourg Trade and Companies Register and the Memorial.

and has requested the undersigned notary to document the following resolutions:

*First resolution*

The sole shareholder RESOLVES to change the fiscal year of the Company so that it shall forthwith begin on the first (1<sup>st</sup>) day of January and end on the thirty-first (31<sup>st</sup>) day of December of each year.

*Second resolution*

As a result of the above resolution, the sole shareholder RESOLVES to amend Article 22 of the articles of incorporation of the Company which shall be worded as follows:

" **Art. 22. Financial year.** The financial year begins on the first day of January and ends on the thirty-first day of December of each year."

*Third resolution*

The sole shareholder ACKNOWLEDGES that transitional audited annual accounts shall be prepared for the reference period starting on the first (1<sup>st</sup>) day of December 2008 and ending on the thirty-first (31<sup>st</sup>) day of December 2008 and submitted to the next annual shareholders' meeting for approval.

*Fourth resolution*

The sole shareholder ACKNOWLEDGES the transfer of the registered office of the Company at 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg upon resolution of the board of directors of the Company taken on August 4, 2006, published in the Memorial on 8 November 2006, number 2086 and RESOLVES to amend the first paragraph of Article 5 of the articles of incorporation accordingly which shall be worded as follows:

" **Art. 5. Registered Office (First paragraph).** " The registered office is established in the City of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg".

*Fifth resolution*

The sole shareholder RESOLVES to authorize any lawyer of Linklaters LLP to accomplish any necessary formalities in relation to the Luxembourg Trade and Companies Register and the Mémorial.

*Expenses*

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever, which fall to be paid by the Company as a result of this deed, amount approximately to one thousand euros (EUR 1,000).

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary, who knows English, states herewith that on request of the above appearing person the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same person and in case of any difference between the English and the French text, the English text will prevail.

The document having been read to the appearing person, who is known to the notary by his surname, first name, civil status and residence, the said person signed together with Us, the notary, this original deed.

**Suit la traduction française du procès-verbal qui précède**

L'an deux mille huit, le, vingt-trois décembre.

Par-devant nous, Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg),

A comparu:

MSEOF Management LLC, une société immatriculée dans l'Etat du Delaware, ayant son siège social au Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801,

représentée aux fins des présentes par Me Frédéric DELSOL, avocat, résidant professionnellement à Luxembourg, aux termes d'une procuration sous seing privé donnée le 22 décembre 2008.

Ladite procuration sera annexée au présent acte pour les besoins de l'enregistrement.

La comparante, agissant en sa qualité d'associé unique de MSEOF Manager S.à r.l., a demandé au notaire soussigné de prendre acte de ce qui suit:

La comparante est l'associé unique de MSEOF Manager S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), constituée par acte de Maître Paul Decker, notaire résidant à Luxembourg-Eich, le 13 septembre 2002, comme publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le "Mémorial") le 22 octobre 2002, n° 1523, page 73058, enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg, Section B, sous le numéro B-89.112 et dont le capital social s'élève à EUR 125.000,- (la "Société"). Les statuts ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte du notaire instrumentant en date du 19 décembre 2003, publié au Mémorial du 2 mars 2004, numéro 248.

La comparante, représentée comme mentionné ci-dessus, reconnaît être parfaitement au courant de la décision à intervenir sur la base de l'ordre du jour suivant:

#### *Ordre du jour*

1. Changer l'année sociale de la Société afin que celle-ci débute le premier (1<sup>er</sup>) jour du mois de janvier et se termine le trente-et-unième (31<sup>ème</sup>) jour du mois de décembre de chaque année.

2. Modifier l'Article 22 des statuts de la Société de manière à refléter la résolution devant être adoptée sous le point 1 de l'ordre du jour.

3. Prendre acte que des comptes annuels transitoires audités devront être établis pour la période de référence débutant le premier (1<sup>er</sup>) décembre 2008 et s'achevant le trente-et-un (31) décembre 2008 et soumis à la prochaine assemblée annuelle des actionnaires pour approbation.

4. Prendre acte du transfert de siège social au 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg en vertu d'une résolution adoptée par le conseil d'administration de la Société le 4 août 2006 et modifier en conséquence le premier paragraphe de l'Articles 5 des statuts.

5. Autoriser tout avocat de Linklaters LLP à accomplir toutes les formalités nécessaires auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg et du Mémorial.

et a demandé au notaire instrumentant d'acter les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

L'associé unique DECIDE de changer l'année sociale de la Société afin que celle-ci débute le premier (1<sup>er</sup>) jour du mois de janvier et se termine le trente-et-unième (31ème) jour du mois de décembre de chaque année.

#### *Deuxième résolution*

En conséquence de la résolution adoptée ci-dessus, l'associé unique DECIDE de modifier l'Article 22 des statuts de la Société, qui sera dorénavant rédigé comme suit:

" **Art. 22. Année sociale.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente-et-un décembre de chaque année".

#### *Troisième résolution*

L'associé unique PREND ACTE que des comptes annuels transitoires audités devront être établis pour la période de référence débutant le premier (1<sup>er</sup>) décembre 2008 et s'achevant le trente-et-un (31) décembre 2008 et soumis à la prochaine assemblée annuelle des actionnaires pour approbation.

#### *Quatrième résolution*

L'associé unique PREND ACTE du transfert de siège social au 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg en vertu d'une résolution adoptée par le conseil d'administration de la Société le 4 août 2006, publié au Mémorial du 8 novembre 2006, numéro 2086 et DECIDE de modifier en conséquence le premier paragraphe de l'Article 5 des statuts, qui sera dorénavant rédigé comme suit:

" **Art. 5. Siège social (premier paragraphe).** Le siège social est établi dans la ville de Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg".

#### *Cinquième résolution*

L'associé unique DECIDE d'autoriser tout avocat de Linklaters LLP à accomplir toutes les formalités nécessaires auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg et du Mémorial.

#### *Evaluation des frais*

Les frais, dépenses, honoraires et charges de quelque nature que ce soit, qui seront supportés par la Société en conséquence de cet acte, sont estimés à mille euros (EUR 1.000).

Dont acte fait et passé à Luxembourg, même date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande du comparant ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et qu'à la demande du même comparant, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise primera.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée au comparant connu du notaire instrumentant par son nom, prénom usuel, état et demeure, Il a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: F. DELSOL et G. LECUIT

Enregistré à Luxembourg A.C., le 29 décembre 2008. LAC/2008/52692. Reçu douze euros (EUR 12.-)

Le Receveur (signé): F. SANDT.

POUR COPIE CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 janvier 2009.

Gérard LECUIT.

Référence de publication: 2009015647/220/143.

(090015811) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2009.

### **Elektriker Faust s.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9350 Bastendorf, 2B, Blesgaass.

R.C.S. Luxembourg B 144.299.

#### — STATUTEN

Im Jahre zweitausend neun, den siebten Januar.

Vor dem unterzeichneten Notar Pierre PROBST, mit dem Amtssitz zu Ettelbrück.

Ist erschienen:

Herr Bernd GLAESENER, Elektrikermeister, wohnhaft in D-54669 Bollendorf, 11A, Wellendorferstrasse, geboren am 8. Februar 1971 zu Neuerburg (BRD) (matr: 1971 02 08 193),

welcher Erschienenene den instrumentierenden Notar ersucht die Satzung einer Gesellschaft mit beschränkter Haftung wie folgt zu beurkunden:

**Art. 1.** Zwischen der vorgenannten Partei, sowie allen welche in Zukunft Inhaber der hiernach geschaffenen Anteile werden, besteht eine Gesellschaft mit beschränkter Haftung, welche durch gegenwärtige Satzung sowie durch die einschlägigen gesetzlichen Bestimmungen geregelt ist.

**Art. 2.** Die Gesellschaft trägt die Bezeichnung "Elektriker Faust s.à r.l.".

**Art. 3.** Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in Bastendorf. Er kann durch einfache Entscheidung der Geschäftsführung in eine andere Ortschaft des Großherzogtums Luxemburg verlegt werden.

**Art. 4.** Gegenstand der Gesellschaft sind Elektrikerarbeiten für Privat-, Geschäfts- und Industriekundschaft, sowie An- und Verkauf aller Güter eines Elektrikergeschäftes.

Die Gesellschaft kann weiter sämtliche Geschäfte tätigen, die mittelbar oder unmittelbar mit dem Hauptzweck im Zusammenhang stehen und kann auch sämtliche industrielle, kaufmännische, finanzielle, mobiliare und immobiliare Tätigkeiten ausüben, die zur Förderung des Hauptzweckes der Gesellschaft mittelbar oder unmittelbar dienlich sein können.

**Art. 5.** Die Gesellschaft ist für eine unbegrenzte Dauer gegründet.

**Art. 6.** Das Gesellschaftskapital beträgt ACHTZEHN TAUSEND EURO (EUR 18.000,-), aufgeteilt in einhundert Anteile von je einhundertachtzig Euro (EUR 180,-), welche alle von Herrn BERND GLAESENER, vorbenannt, übernommen werden.

Der Gesellschafter erklärt und der Notar stellt fest, dass das Kapital der Gesellschaft zur freien Verfügung steht wie dies von dem instrumentierenden Notar ausdrücklich festgestellt wurde.

**Art. 7.** Das Abtreten von Gesellschaftsanteilen unter Lebenden an Nichtgesellschafter bedarf der Genehmigung der anderen Gesellschafter. Zwischen Gesellschaftern sind die Anteile frei abtretbar.

Die Übertragungen sind der Gesellschaft und Dritten gegenüber erst rechtswirksam, nachdem sie gemäss Artikel 1690 des Zivilgesetzbuches der Gesellschaft zugestellt, oder von ihr in einer notariellen Urkunde angenommen worden sind.

**Art. 8.** Solange die Zahl der Gesellschafter fünfundzwanzig (25) nicht übersteigt, steht es dem Geschäftsführer frei, die Gesellschafter in Generalversammlungen zu vereinigen. Falls keine Versammlung abgehalten wird, erhält jeder Gesellschafter den genau festgelegten Text der zu treffenden Beschlüsse und gibt seine Stimme schriftlich ab.

Eine Entscheidung wird nur dann gültig getroffen, wenn sie von Gesellschaftern, die mehr als die Hälfte des Kapitals vertreten, angenommen wird. Ist diese Zahl in einer ersten Versammlung oder schriftlichen Befragung nicht erreicht worden, so werden die Gesellschafter ein zweites Mal durch Einschreibebrief zusammengerufen oder befragt, und die

Entscheidungen werden nach der Mehrheit der abgegebenen Stimmen getroffen, welches auch der Teil des vertretenen Kapitals sei.

**Art. 9.** Die Gesellschaft wird verwaltet durch einen oder mehrere Geschäftsführer, welche nicht Teilhaber der Gesellschaft sein müssen.

Die Ernennung der Geschäftsführer erfolgt durch die Generalversammlung, welche ihre Befugnisse und die Dauer ihrer Mandate festlegt.

**Art. 10.** Das Gesellschaftsjahr beginnt am 1. Januar und endet am 31. Dezember eines jeden Jahres. Das erste Gesellschaftsjahr beginnt jedoch erst am Tage der Gründung der Gesellschaft und endet am 31. Dezember 2009.

**Art. 11.** Über die Geschäfte der Gesellschaft wird nach handelsüblichem Brauch Buch geführt.

Am Ende eines jeden Geschäftsjahres wird durch die Geschäftsführung ein Inventar, eine Bilanz und eine Gewinn und Verlustrechnung aufgestellt.

Das Kreditsaldo der Bilanz wird nach Abzug aller Unkosten und der gesetzlichen Reserve der Generalversammlung der Gesellschafter zur Verfügung gestellt.

**Art. 12.** Durch den Tod eines Gesellschafters erlischt die Gesellschaft nicht, sondern wird mit den Erben des Verstorbenen weitergeführt.

**Art. 13.** Für sämtliche nicht vorgesehenen Punkte gilt das Gesetz vom 18. September 1933 über die Gesellschaften mit beschränkter Haftung, sowie das Gesetz vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften, und dessen Abänderungen.

#### *Kosten*

Die Kosten welche der Gesellschaft zum Anlass ihrer Gründung entstehen, werden abgeschätzt auf den Betrag von NEUNHUNDERT EURO (EUR 900,-).

#### *Ausserordentliche Generalversammlung*

Alsdann hat der Gesellschafter eine außerordentliche Generalversammlung einberufen und hat laut entsprechender Tagesordnung, nachfolgende Beschlüsse gefasst:

- Die Adresse der Gesellschaft befindet sich in L-9350 Bastendorf, 2B Blesgaass;
- Zum Geschäftsführer der Gesellschaft wird bestimmt Herr Bernd GLAESENER, vorbenannt;
- Der Geschäftsführer kann mit seiner alleinigen Unterschrift die Gesellschaft verpflichten.

Das soeben erteilte Mandat bleibt gültig bis zum gegenteiligen Beschluss der Generalversammlung.

Da nichts Weiteres auf der Tagesordnung stand, wurde die Generalversammlung geschlossen.

Worüber Urkunde, aufgenommen zu Ettelbrück, in der Amtsstube des instrumentierenden Notars, Datum wie eingangs erwähnt.

Nach Vorlesung alles Vorstehenden an den Komparenten, dem Notar nach Namen, gebräuchlichen Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, hat derselbe mit dem Notar gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: B. GLAESENER, P. PROBST.

Enregistré à Diekirch, le 12 janvier 2009. DIE/2009/251. Reçu soixante-quinze euros EUR 75,00.

Le Receveur (signé): J. Tholl.

FÜR GLEICHLAUTENDE ABSCHRIFT.

Ettelbrück, den 23. Januar 2009.

Pierre PROBST.

Référence de publication: 2009015089/4917/80.

(090014631) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2009.

#### **P6 BCE S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: CAD 1.018.835,00.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 31, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 131.302.

In the year two thousand and eight, on the twenty- seventh day of the month of November.

Before Maître Henri Hellinckx, notary, residing in Luxembourg,

There appeared

Providence Equity Partners VI International L.P., a limited partnership incorporated under the laws of the Cayman Islands with registered office at M&C Corporate Services Limited, P.O. Box 309GT, Uglan House, South Church Street, Grand Cayman, Cayman Islands and registered with the Registrar of Exempted Limited Partnership in the Cayman Islands

under number CR-19197, acting through its general partner Providence Equity GP VI International L.P., a limited partnership incorporated under the laws of the Cayman Islands, acting in turn through its general partner Providence Equity Partners VI International Ltd, a company incorporated under the laws of the Cayman Islands and registered with the Registrar of Companies of the Cayman Islands under number MC-181416,

represented by Me Toinon Hoss, maître en droit, residing in Luxembourg, pursuant to a proxy dated 26 November 2008, being the sole shareholder and holding all the eighteen thousand eight hundred and thirty five (18,835) shares in issue in "P6 BCE S.à.r.l." (the "Company"), a société à responsabilité limitée having its registered office at 31, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg, incorporated on 5 February 2007 by deed of the undersigned notary, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations ("Mémorial") number 2264 of 10 October 2007. The articles of incorporation have been amended on 18 March 2008, by deed of the undersigned notary, published in the Mémorial number 1132 of 8 May 2008.

The appearing party declared and requested the notary to record as follows:

(A) The sole shareholder holds all shares in issue in the Company so that decisions can validly be taken on all items of the agenda.

(B) The item on which a resolution is to be passed is as follows:

- Increase of the issued share capital of the Company from eighteen thousand eight hundred and thirty five CAD (C \$18,835) to one million eighteen thousand eight hundred and thirty five CAD (C\$1,018,835) by the issue of one million (1,000,000) shares of a nominal value and subscription price of one CAD (C\$1) each; subscription to the new shares by the sole shareholder and full payment thereof by payment to the Company of an amount in cash of eight hundred and nine thousand three hundred and eighty two USD (\$809,382) being one million CAD (C\$1,000,000) at the exchange rate of \$/C\$ of 1.2355 published on www.oanda.com on 26<sup>th</sup> November 2008, allocation of the aggregate nominal amount to the share capital, issue of the new shares and consequential amendment of the first sentence of article 5 of the articles of association of the Company;

" **Art. 5. Share capital.** The issued share capital of the Company is set at one million eighteen thousand eight hundred thirty five Canadian Dollars ("CAD") (C\$1,018,835) divided into one million eighteen thousand eight hundred thirty five (1,018,835) shares with a par value of one CAD (C\$1) each."

Thereafter the following resolution was passed:

#### *Sole resolution*

The sole shareholder of the Company resolved to increase the issued share capital of the Company from eighteen thousand eight hundred and thirty five CAD (C\$18,835) to one million eighteen thousand eight hundred and thirty five CAD (C\$1,018,835) by the issue of one million (1,000,000) shares of a nominal value and subscription price of one CAD (C\$1) each.

The sole shareholder, prenamed, here represented as aforementioned, subscribed to, and fully paid, the new shares as set out above.

The new shares are fully paid by the payment of an amount in cash of eight hundred and nine thousand three hundred and eighty two USD (\$809,382) to be converted into one million CAD (C\$1,000,000) at the exchange rate of \$/C\$ of 1.2355 published on www.oanda.com on 26<sup>th</sup> November 2008.

Evidence of the payment of the subscription price was shown to the undersigned notary.

The new shares having thus been issued as set forth above it is resolved to allocate the aggregate nominal amount to the share capital and to amend the first sentence of article 5 of the articles of association of the Company as set forth in the agenda.

There being no further item on the agenda the meeting was closed.

#### *Expenses*

For the purpose of the registration authorities, the amount of \$ 809,382.- representing C\$ 1,000,000.- is valued at EUR 630,446,08.

The costs, expenses, remuneration or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company are estimated at EUR 7,000.-

The undersigned notary, who understands and speaks English, herewith states that at the request of the parties hereto, these minutes are drafted in English followed by a French translation; at the request of the same appearing persons in case of divergences between the English and French version, the English version will prevail.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg on the day before mentioned.

After reading these minutes the appearing party signed together with the notary the present deed.

#### **Suit la traduction française du texte qui précède**

L'an deux mille huit, le vingt-septième jour du mois de novembre.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg,

### A comparu

Providence Equity Partners VI International L.P., une limited partnership constituée sous les lois des Iles Cayman, avec siège social à M&C Corporate Services Limited, P.O. Box 309GT, Ugland House, South Church Street, Grand Cayman, Iles Cayman, et inscrite auprès du Registrar of Exempted Limited Partnerships des Iles Cayman sous le numéro CR-19197, agissant par l'intermédiaire de son general partner Providence Equity GP VI International L.P., une limited partnership constituée selon les lois des Iles Caïman, agissant à son tour par l'intermédiaire de son general partner Providence Equity Partners VI International Ltd, une société constituée selon les lois des Iles Caïman et inscrite auprès du Registrar of Companies des Iles Cayman sous le numéro MC-181416,

représentée par Me Toinon Hoss, maître en droit, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration datée du 26 novembre 2008, étant l'associé unique et détenant toutes les dix-huit mille huit cent trente-cinq (18.835) parts sociales en émission dans "P6 BCE S.à.r.l." (la "Société"), une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 31, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg, constituée le 5 février 2007 suivant acte du notaire soussigné, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations ("Mémorial") numéro 2264 du 10 octobre 2007. Les statuts ont été modifiés le 18 mars 2008 suivant acte du notaire soussigné, publié au Mémorial numéro 1132 du 8 mai 2008.

La partie comparante a déclaré et requis le notaire d'acter ce qui suit:

(A) L'associé unique détient toutes les parts sociales en émission dans la Société de sorte que des décisions peuvent être valablement prises sur tous les points de l'ordre du jour.

(B) Le point sur lequel une résolution doit être passée est le suivant:

- Augmentation du capital social émis de la Société de dix-huit mille huit cent trente-cinq Dollars Canadiens (C\$18.835) à un million dix-huit mille huit cent trente-cinq Dollars Canadiens (C\$1.018.835) par l'émission d'un million (1.000.000) de parts sociales d'une valeur nominale et un prix de souscription d'un Dollar Canadien (C\$1) chacune; souscription des nouvelles parts sociales par l'associé unique et à leur paiement intégral par paiement à la Société d'un montant en espèces de huit cent neuf mille trois cent quatre-vingt-deux USD (\$809.382), représentant un million de Dollars Canadiens (C \$1.000.000) au taux de change de \$/C\$ de 1,2355 publié sur [www.oanda.com](http://www.oanda.com) le 26 novembre 2008, allocation du montant nominal total au capital social, émission des nouvelles parts sociales et modification conséquente de la première phrase de l'article 5 des statuts de la Société:

" **Art. 5. Capital social.** Le capital social émis de la Société est fixé à un million dix-huit mille huit cent trente-cinq Dollars Canadiens ("CAD") (C\$1.018.835) divisé en un million dix-huit mille huit cent trente-cinq (1.018.835) parts sociales d'une valeur nominale de un CAD (C\$1) chacune.

### Résolution unique

L'associé unique a décidé d'augmenter le capital social émis de la Société de dix-huit mille huit cent trente-cinq Dollars Canadiens (C\$18.835) à un million dix-huit mille huit cent trente-cinq Dollars Canadiens (C\$1.018.835) par l'émission d'un million (1.000.000) de parts sociales d'une valeur nominale et un prix de souscription d'un Dollar Canadien (C\$1) chacune.

L'associé unique, prénommé, ici représenté comme il est dit, a souscrit aux, et entièrement libéré les, nouvelles parts sociales tel que décrit ci-dessus.

Les nouvelles parts sociales sont entièrement libérées par paiement à la Société d'un montant en espèces de huit cent neuf mille trois cent quatre-vingt-deux USD (\$809.382), représentant un million de Dollars Canadiens (C\$ 1.000.000) au taux de change de \$/C\$ de 1,2355 publié sur [www.oanda.com](http://www.oanda.com) le 26 novembre 2008.

Preuve du paiement du prix de souscription a été montrée au notaire soussigné.

Les nouvelles parts sociales ayant été ainsi émises tel que décrit ci-dessus, il est décidé d'allouer le montant nominal total au capital social et de modifier en conséquence la première phrase de l'article 5 des statuts de la Société tel que décrit dans l'ordre du jour.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, l'assemblée a été clôturée.

### Frais

Pour les besoins de l'enregistrement le montant de USD 809.382,- représentant la contrevaletur de C\$ 1.000.000,- est évalué à EUR 630.446,08.

Les dépenses, frais, rémunération ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société sont estimés à EUR 7,000.-

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare par la présente qu'à la demande de la partie comparante, ce procès-verbal est rédigé en anglais suivi par une traduction française, qu'à la demande de la même partie comparante, en cas de divergences entre la version anglaise et la version française, la version anglaise fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg à la date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite des présentes minutes la partie comparante a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: T. HOSS et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 8 décembre 2008. Relation: LAC/2008/49295. Reçu à 0.50 % trois mille cent trente-sept euros trente-cinq cents (3137.35€)

Le Receveur (signé): F. SANDT.

POUR COPIE CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial.

Luxembourg, le 18 décembre 2008.

Henri HELLINCKX.

Référence de publication: 2009016492/242/129.

(090016664) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 2009.

**Nile S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8030 Strassen, 102, rue du Kiem.

R.C.S. Luxembourg B 118.869.

In the year two thousand and nine, on the nineteenth of January.

Before Us Maître Martine SCHAEFFER, notary residing in Luxembourg.

Was held an extraordinary general meeting of the shareholders of the company established in Luxembourg under the denomination of "NILE S.A.", R.C. Number B 118.869, with registered office in Luxembourg, incorporated pursuant to a deed of Maître André SCHWACHTGEN, then notary residing in Luxembourg, dated August 25th, 2006, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations Number 1774 of September 22<sup>nd</sup>, 2006. No amendments of the Articles of Incorporation have been made since.

Mr Thierry HELLERS, with professional address at 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg, being in the chair.

The Chairman appoints as secretary of the meeting Mrs Isabel DIAS, with professional address at 74, avenue Victor Hugo L-1750 Luxembourg.

The meeting elects as scrutineer Mrs Sylvie DUPONT, private employee, with professional address at 74, avenue Victor Hugo L-1750 Luxembourg.

The Chairman then states that:

I.- It appears from an attendance list established and certified by the members of the Bureau that the one thousand (1,000) shares with a par value of one hundred euro (100.- EUR) each, representing the total capital of one hundred thousand euro (100,000.- EUR) are duly represented at this meeting which is consequently regularly constituted and may deliberate upon the items on its agenda, hereinafter reproduced, without prior notices, all the shareholders having agreed to meet after examination of the agenda.

The attendance list, signed by the shareholders all represented at the meeting, shall remain attached to the present deed together with the proxies and shall be filed at the same time with the registration authorities.

II.- The agenda of the meeting is worded as follows:

- 1) Transfer of the head office from Luxembourg to Strassen;
- 2) Subsequent amendment of Article 1, second paragraph of the Articles of Incorporation;
- 3) Nomination of a new Director and discharge granted to the retiring Director;
- 4) Miscellaneous.

After approval of the statement of the Chairman and having verified that it was regularly constituted, the meeting, after deliberation, passed by unanimous vote the following resolutions:

*First resolution*

The head office of the Company is transferred from 6, avenue Pescatore, L-2324 Luxembourg, to 102, rue du Kiem, L-8030 Strassen.

As a consequence Article 1, second paragraph of the Articles of Incorporation is amended and shall henceforth have the following wording:

" **Art. 1. 2<sup>nd</sup> paragraph.** The registered office is established in Strassen."

*Second resolution*

The Meeting takes notice of the resignation of Mr Guy LUDOVISSY as director of the Company and full and complete discharge is granted to the retiring director.

The meeting resolved to appoint as new director Mr Raymond HEIN, born in Bettembourg on October 24<sup>th</sup>, 1934, residing in 100, rue du Kiem, L-8030 Strassen, who will terminate the mandate of the retiring director.

Nothing else being on the agenda, and nobody wishing to address the meeting, the meeting was closed.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will prevail.

In faith of which We, the undersigned notary, set our hand and seal in Luxembourg-City, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, said persons signed with Us the notary, the present original deed.

### Traduction française du texte oui précède

L'an deux mille neuf le dix-neuf janvier.

Pardevant Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société établie et avec siège social à Luxembourg sous la dénomination de "NILE S.A ." R.C. B N° 118.869, constituée suivant acte reçu par Maître André SCHWACHTGEN, alors notaire de résidence à Luxembourg, en date du 25 août 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 1774 du 22 septembre 2006. Aucune modification statutaire n'a eu lieu depuis.

L'Assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Thierry HELLERS, employé privé, avec adresse professionnelle au 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Madame Isabel DIAS, employée privée, domicilié professionnellement au 74, avenue Victor Hugo L-1750 Luxembourg.

L'assemblée élit comme scrutateur Madame Sylvie DUPONT, employée privée, domiciliée professionnellement au 74, avenue Victor Hugo L-1750 Luxembourg.

Monsieur le Président expose ensuite:

I.- Qu'il résulte d'une liste de présence, dressée et certifiée exacte par les membres du bureau que les mille (1.000) actions d'une valeur nominale de cent euros (100.- EUR) chacune, constituant l'intégralité du capital social de cent mille euros (10.000.- EUR) sont dûment représentées à la présente assemblée qui, en conséquence, est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour, ci-après reproduit, tous les actionnaires ayant accepté de se réunir sans convocation préalable après avoir pris connaissance de l'ordre du jour.

Ladite liste de présence, portant les signatures des actionnaires tous représentés restera annexée au présent procès-verbal ensemble avec les procurations pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

II.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

- 1) Transfert du siège statutaire de Luxembourg à Strassen;
- 2) Modification subséquente de l'article 1, deuxième alinéa des statuts.
- 3) Nomination d'un nouvel administrateur et décharge donnée à l'administrateur sortant;
- 4) Divers.

L'assemblée, après avoir approuvé l'exposé de Monsieur le Président et reconnu qu'elle était régulièrement constituée, aborde l'ordre du jour et prend, après délibération, à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

L'assemblée décide de transférer le nouveau siège social de 6, avenue Pescatore, L-2449 Luxembourg au 102, rue du Kiem, L-8030 Strassen.

En conséquence l'article 1, deuxième alinéa des statuts est modifié et aura désormais la teneur suivante:

" **Art. 1<sup>er</sup> . 2<sup>ème</sup> alinéa.** Le siège social est établi à Strassen."

#### *Deuxième résolution*

L'assemblée prend note de la résignation de Monsieur Guy LUDOVISSY de son poste d'administrateur de la Société et lui donne pleine et entière décharge.

Est nommé Monsieur Raymond HEIN, né le 24 octobre 1934 à Bettembourg, domicilié au 100, rue du Kiem à L-8030 Strassen, au poste d'administrateur pour terminer le mandat de l'administrateur sortant.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, la séance est levée.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des personnes comparantes, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française; à la requête des mêmes personnes et en cas de divergences entre les textes anglais et français, la version anglaise fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: T. Hellers, I. Dias, S. Dupont et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 23 janvier 2009. LAC/2009/2611. Reçu soixante-quinze euros (75.- €)

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 janvier 2009.

Martine SCHAEFFER.

Référence de publication: 2009016485/5770/103.

(090016748) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 2009.

**J. Safra Holdings International (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 35, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 142.107.

In the year two thousand and eight, on the thirty-first of December.

Before Us Maître Martine SCHAEFFER, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

J. Safra Holding N.V., a company having its registered office at Pareraweg 45, Curaçao, Netherlands Antilles, registered with the Curaçao Commercial Register under number 83118(0) (the "Sole Shareholder"), duly represented by Mr. Benoît Duvieusart, LL.M. and by Mr. Jérémie Houet, Maître en Droit, both professionally residing in Luxembourg, by virtue of a proxy, given on 23 December 2008.

Said proxy, initialed "ne varietur" by the appearing parties and the notary, will remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party, acting as the Sole Shareholder of J. Safra Holdings International (Luxembourg) S.A., a public company limited by shares ("société anonyme"), having its registered office at 35, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register (Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg) under number B 142 107, incorporated by a deed of Me Joëlle Baden, notary, then residing in Luxembourg, dated 29 September 2008, which was published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the "Mémorial") on 22 October 2008, n°2580, and the articles of incorporation of which have not been modified since then (the "Company").

The Sole Shareholder, representing the entire share capital of the Company, declares and requests the notary to record that it may validly deliberate on the following agenda:

*Agenda*

I. Approval of the merger project between the Company and J. Safra Holding BV, (the "Merger Project") as presented by the board of directors;

II. Increase of the share capital of the Company by one hundred sixty-two million six hundred eighty-nine thousand eight hundred euro (EUR 162,689,800) from its current amount of thirty-one thousand euro (EUR 31,000) up to one hundred sixty-two million seven hundred twenty thousand eight hundred euro (EUR 162,720,800) through the issue of one million six hundred twenty-six thousand eight hundred ninety-eight (1,626,898) new shares having a par value of one hundred euro (EUR 100) each, entirely allocated to the Sole Shareholder as consideration for the transfer of the assets and liabilities of the absorbed company.

III. Subsequent amendment of article 5 of the articles of association of the Company;

IV. Amendment of article 11 of the articles of association of the Company to amend the rules governing the representation of the Company;

V. Appointment of a new member of the board of directors of the Company; and,

VI. Miscellaneous.

The Sole Shareholder declares and requests the notary to record that the conditions relating to the mergers of the Law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended (the "Law of 1915") have been respected:

(i) the Merger Project has been published, in compliance with Articles 262 of the Law of 1915 in the Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations n° 2841 dated 27 November, 2008.

(ii) a detailed written report has been drawn up by the management body of each of the merging companies explaining the draft merger terms and setting out the legal and economic grounds for them, in particular for the share exchange ratio, pursuant to Article 265 of the Law of 1915.

(iii) a written report has been drawn up by an independent expert appointed by the absorbing company pursuant to Article 266 (1) of the Law of 1915.

(iv) the meeting acknowledges the deposit at the registered office of the Company of the documents provided for by Article 267 of the Law of 1915, one month before the meeting:

- the draft terms of merger;

- the annual accounts and the annual reports of the merging companies for the last three financial years;

- an accounting statement drawn up as at a date which must not earlier than the first day of the third month preceding the date of the draft terms of merger, if the last annual accounts relate to a financial year which ended more than six months before that date;

- the reports of the boards of directors of the merging companies referred to in article 265;

- the report referred to in article 266.

The undersigned notary declares having verified the compliance with the conditions enumerated in Article 257 and following of the Law of 1915 and in particular the notarial certificate, dated 29 December 2008, provided by Me Anton A. Voorename, civil law notary, residing in Amsterdam, confirming the accomplishment by the absorbed company of the formalities imposed by the laws of the Netherlands, and states that the merger has been decided in compliance with the provisions of the legal requirements.

The Sole Shareholder then declares and requests the notary to record the following resolutions:

*First resolution*

The Sole Shareholder decides to approve the Merger Project as presented by the board of directors and to proceed, with effect among the parties as of 1<sup>st</sup> October 2008, with such merger between the Company and J. Safra Holding B.V., a private company with limited liability (besloten vennootschap met beperkte aansprakelijkheid) incorporated under the laws of The Netherlands, having its official seat office in Amsterdam, The Netherlands, and its office at Strawinskyaan 1143 Tower C, 1077 XX Amsterdam, The Netherlands, registered with the Dutch Trade Register of the Chambers of Commerce and Industry under number 34125767 fully owned by the Sole Shareholder.

*Second resolution*

The Sole Shareholder decides to increase the share capital of the Company by one hundred sixty-two million six hundred eighty-nine thousand eight hundred euro (EUR 162,689,800) from its current amount of thirty-one thousand euro (EUR 31,000) up to one hundred sixty-two million seven hundred twenty thousand eight hundred euro (EUR 162,720,800) through the issue of one million six hundred twenty-six thousand eight hundred ninety-eight (1,626,898) new shares having a par value of one hundred euro (EUR 100) each, entirely allocated to the Sole Shareholder as consideration for the transfer of the assets and liabilities of the absorbed company.

*Third resolution*

As a consequence of the above resolution, the Sole Shareholder decides to amend article 5 of the articles of association of the Company which shall now reads as follows:

" **Art. 5. Share capital.** The Company has a share capital of one hundred sixty-two million seven hundred twenty thousand eight hundred euro (EUR 162,720,800) divided into one million six hundred twenty-seven thousand two hundred and eight (1,627,208) shares with a nominal value of one hundred euro (EUR 100) each.

The share capital of the Company may at any time be increased or reduced by a resolution of the general meeting of shareholders adopted in the manner required for amendment of these articles of incorporation.

The Company may, to the extent and under the terms permitted by law, redeem its own shares."

*Fourth resolution*

The Sole Shareholder decides to amend article 11 of the articles of association of the Company which shall now reads as follows:

" **Art. 11. Corporate signature.** The Company will be bound towards third parties in all circumstances by the joint signature of the chairman and any other manager, or by the joint signature of any persons to whom such signatory power has been delegated by the board of managers."

*Fifth resolution*

The Sole Shareholder decides to appoint the following person as member of the board of directors of the Company, for a term to expire at the annual general meeting called to approve the accounts of the Company of the accounting year ended 31 December 2012:

Mr. André Patiri, born on November 11, 1964, in Campinas, São Paulo, Brazil, residing at 5, rue de Helmdange, L-7360 Helmdange, Lorentzweiler, Luxembourg.

There being no further business before the meeting, the same was thereupon closed.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English, followed by a French translation; on request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English text shall prevail.

Whereof, the document having been read to the meeting, the members of the board of the meeting, signed together with us, the notary, the present original deed, no shareholder expressing the wish to sign.

**Suit la traduction française du texte qui précède**

L'an deux mille huit, le trente et un décembre.

Par-devant Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

J. Safra Holding N.V., une société ayant son siège social à Pareraweg 45, Curaçao, Antilles Néerlandaises, inscrite au Registre de Commerce de Curaçao sous le numéro 83118(0) (l' "Actionnaire Unique"), dûment représenté par M. Benoît Duvieusart, LL.M. et M. Jérémie Houet, Maître en Droit, tous deux demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 23 décembre 2008.

La procuration signée "ne varietur" par le mandataire de la comparante et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement,

La comparante étant l'Actionnaire unique de J. Safra Holdings International (Luxembourg) S.A., une société anonyme ayant son siège social au 35, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 142 107, constituée suivant acte notarié de Me Joëlle Baden, notaire résidant à Luxembourg, en date du 29 septembre 2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le "Mémorial") du 22 octobre 2008, n°2580, et les statuts n'ont jamais été modifié depuis (la "Société").

L'Actionnaire Unique, détenant l'intégralité du capital social de la Société, expose et prie le notaire instrumentant d'acter qu'il peut délibérer valablement sur les points portés à l'ordre du jour suivant:

#### *Agenda*

I. Approbation du projet de fusion entre la Société et J. Safra Holding B.V. en conformité avec le projet de fusion (le "Projet de Fusion") tel que présenté par le conseil d'administration;

II. Augmentation du capital social de la Société de cent soixante-deux millions six cent quatre-vingt-neuf mille huit cent euros (EUR 162.689.800) de son montant actuel de trente-et-un mille euros (EUR 31.000) à cent soixante-deux millions sept cent vingt mille huit cent euros (EUR 162.720.800) par l'émission d'un million six cent vingt-six mille huit cent quatre-vingt-dix-huit (1.626.898) nouvelles actions ayant une valeur nominale de cent euros (EUR 100) chacune, entièrement allouées à l'Actionnaire unique eu égard au transfert de l'actif et du passif de la société absorbée;

III. Modification subséquente de l'article 5 des statuts de la Société;

IV. Modification de l'article 11 des statuts de la Société afin d'amender les règles régissant la représentation de la Société;

V. Nomination d'un nouveau membre du conseil d'administration de la Société; et,

VI. Divers.

L'Actionnaire Unique, détenant l'intégralité du capital social de la Société, expose et prie le notaire instrumentant d'acter que les dispositions relatives aux fusions de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (la "Loi de 1915"), ont été respectées:

(i) le projet de fusion a été publié conformément à l'article 262 de la Loi de 1915 au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n°2841 en date du 27 novembre 2008.

(ii) un rapport écrit détaillé a été établi par les conseils d'administration et/ou de gérance de chacune des sociétés fusionnantes expliquant les termes du projet de fusion et y exposant les raisons juridiques et économiques, et en particulier le ratio d'échange des actions conformément à l'article 265 de la Loi de 1915.

(iii) un rapport écrit a été établi par un expert indépendant nommé par la société absorbante, conformément à l'article 266 (1) de la Loi de 1915.

(iv) l'assemblée reconnaît le dépôt au siège social de la Société des documents exigés par l'article 267 de la Loi de 1915 un mois avant la date de la tenue de l'assemblée:

- le projet de fusion;

- les comptes annuels ainsi que les rapports de gestion des trois derniers exercices des sociétés fusionnantes;

- un état comptable arrêté à une date qui ne doit pas être antérieure au premier jour du troisième mois précédant la date du projet de fusion au cas où les derniers comptes annuels se rapportent à un exercice dont la fin est antérieure de plus de six mois à cette date;

- les rapports des conseils d'administration des sociétés qui fusionnent mentionnés à l'article 265;

- le rapport mentionné à l'article 266.

Le notaire soussigné déclare avoir vérifié la conformité aux conditions énumérées aux articles 257 et suivants de la Loi de 1915, et en particulier le certificat notarié, en date du 29 décembre 2008, fourni par Me Anton A. Voorename, notaire civil, résidant à Amsterdam confirmant la réalisation par la société absorbée des formalités imposées par le droit des Pays-Bas, et atteste que la fusion a été décidée en conformité avec les dispositions des exigences juridiques.

L'Actionnaire Unique prend, et prie le notaire d'acter les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

L'Actionnaire Unique décide d'approuver le Projet de Fusion comme présenté par le conseil d'administration et de procéder, avec effet entre les parties au 1<sup>er</sup> octobre 2008, à telle Fusion entre la Société et J. Safra Holding B.V., une société à responsabilité limitée (besloten vennootschap met beperkte aansprakelijkheid) constituée selon le droit des Pays-Bas, ayant son siège social à Amsterdam, aux Pays-Bas, et son bureau à Strawinskylaan 1143 Tower C, 1077 XX Amsterdam, Les Pays-Bas, immatriculée au Registre de Commerce Néerlandais des Chambres de Commerce et d'Industrie sous le numéro 34125767, détenue en intégralité par l'Actionnaire unique.

*Deuxième résolution*

L'Actionnaire Unique décide d'augmenter le capital social de la Société de cent soixante-deux millions six cent quatre-vingt-neuf mille huit cent euros (EUR 162.689.800) de son montant actuel de trente-et-un mille euros (EUR 31.000) à cent soixante-deux millions sept cent vingt mille huit cent euros (EUR 162.720.800) par l'émission d'un million six cent vingt-six mille huit cent quatre-vingt-dix-huit (1.626.898) nouvelles actions ayant une valeur nominale de cent euros (EUR 100) chacune, entièrement allouées à l'Actionnaire unique eu égard au transfert de l'actif et du passif de la société absorbée.

*Troisième résolution*

Consécutivement à la résolution précédente, l'Actionnaire Unique décide de modifier l'article 5 des statuts de la Société qui se lira désormais comme suit:

" **Art. 5. Capital social.** La Société a un capital social de cent soixante-deux millions sept cent vingt mille huit cent euros (EUR 162.720.800) représenté par un million six cent vingt-sept mille deux cent huit (1.627.208) actions ayant une valeur nominale de cent euros (EUR 100) chacune.

Le capital social de la Société peut, à tout moment, être augmenté ou réduit par décision de l'assemblée générale des Actionnaires, adoptée de la manière requise pour la modification des présents statuts.

La Société peut, aux conditions et aux termes prévus par la loi, racheter ses propres actions."

*Quatrième résolution*

L'Actionnaire Unique décide de modifier l'article 11 des statuts de la Société qui se lira désormais comme suit:

" **Art. 11. Signature sociale.** Vis-à-vis des tiers, la Société sera valablement engagée en toutes circonstances par la signature conjointe de deux administrateurs de la Société l'un d'eux étant le président, ou par la signature conjointe de toutes autres personnes auxquelles pareil pouvoir de signature aura été délégué par le Conseil d'Administration."

*Cinquième résolution*

L'Actionnaire Unique décide de nommer la personne suivante comme membre du conseil d'administration de la Société, pour une durée qui expirera le jour de l'assemblée générale des Actionnaires appelée à statuer sur les comptes de la Société au titre de l'exercice comptable clos le 31 décembre 2012:

Monsieur André Patiri, né le 11 novembre 1964 à Campinas, Sao Paulo, Brésil, demeurant au 5, rue de Helmdange, L-7360 Helmdange, Lorentzweiler, Luxembourg.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la demande des comparants, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version en langue française; sur demande desdits comparants et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

L'acte ayant été lu aux comparants, tous connus du notaire par leurs noms, prénoms usuels, état civil et demeure, les comparants ont signé avec le notaire, le présent acte.

Signé: B. Duvieusart, J. Houet et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 6 janvier 2009. LAC/2009/372. Reçu douze euros (12.- €)

*Le Receveur (signé): Francis SANDT.*

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 janvier 2009.

Martine SCHAEFFER.

Référence de publication: 2009016481/5770/204.

(090016421) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 2009.

**Computer Task Group Luxembourg PSF S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8070 Bertrange, 10A, Zone Industrielle de Bourmicht.

R.C.S. Luxembourg B 56.109.

In the year two thousand and eight, on the twenty-third of December.

Before Us, Maître Martine SCHAEFFER, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

Was held an extraordinary general meeting of the shareholders of the public limited liability company "COMPUTER TASK GROUP LUXEMBOURG PSF S.A." (the Company), having its registered office at 10A, Zone Industrielle de Bourmicht, L-8070 Bertrange, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 56.109, incorporated by a deed of Maître Joseph Gloden, notary then residing in Grevenmacher, dated August 30<sup>th</sup>, 1996, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 587 dated November 13, 1996, the articles of association of which have been amended for the last time by a deed of Maître André-Jean-Joseph

Schwachtgen, notary then residing in Luxembourg, dated September 5, 2005 published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 89 dated January 13, 2006.

The meeting is chaired by Mr Rénaud Wauthier, director, with professional address in Luxembourg.

The President appointed as Secretary Mrs Caroline Simon, director, with professional address in Luxembourg.

The meeting elected as Scrutineer, Mrs Isabel Dias, secretary, with professional address in Luxembourg.

The bureau having thus been constituted, the chairman declares and requests the notary to record that:

I.- The shareholders present or represented and the number of shares held by them are indicated on an attendance list. This list and the proxies, after having been signed by the appearing parties and the notary, will remain attached to the present deed for registration purposes.

II.- This attendance list shows that the forty-nine thousand six hundred seventy-seven (49,677) shares, representing the entire share capital are represented at the present meeting. The shareholders declare having been informed on the agenda of the meeting beforehand and have waived all convening requirements and formalities.

III.- The agenda of the meeting is the following:

1. Decrease of the share capital of the Company by seven hundred thousand and eleven euro (EUR 700.011.-), in order to bring it from its current value of one million five hundred thirty nine thousand nine hundred eighty-seven euro (EUR 1.539.987.-) to a new value of eight hundred thirty-nine thousand nine hundred seventy-six euro (EUR 839.976.-), through the cancellation of twenty-two thousand five hundred eighty-one (22.581) shares, reducing the total number of shares in issue from forty-nine thousand six hundred and seventy-seven (49.677) shares to twenty-seven thousand ninety-six (27,096) shares, whereby the par value of thirty-one euro (EUR 31.-) per share remains unchanged.

2. Amendment of Article 5 of the Company's articles of association in order to reflect the foregoing resolution.

3. Miscellaneous.

These facts having been exposed and recognized as true by the meeting, the shareholders, duly represented, unanimously decide on the following:

#### *First resolution*

The shareholders resolve to reduce, in respect of the dispositions of article 69(2) of the law of 1915 concerning commercial companies, the share capital of the Company by seven hundred thousand and eleven euro (EUR 700.011.-), in order to bring it from its current value of one million five hundred thirty-nine thousand nine hundred eighty-seven euro (EUR 1.539.987.-) to a new value of eight hundred thirty-nine thousand nine hundred seventy-six euro (EUR 839.976.-), through the cancellation of twenty-two thousand five hundred eighty-one (22.581) shares, reducing the total number of shares issued from forty-nine thousand six hundred and seventy-seven (49.677) shares to twenty-seven thousand ninety-six (27,096) shares, whereby the par value of thirty-one euro (EUR 31.-) per share remains unchanged.

#### *Second resolution*

CTG PSF owes CTG INC an amount of 700.011.-€, whereas CTG PSF agreed a credit to CTG Inc. corresponding to an amount of 700.000.-€. Both amounts are compensated until the lowest of them in order that the reimbursement of the debt is compensated by the annulation of the other debt.

#### *Third resolution*

As a consequence of the above resolution, the shareholders resolve to amend article 5 of the articles of association of the Company, so that it shall henceforth read as follows:

" **Art. 5. Corporate capital.** The corporate capital of the Company is set at eight hundred thirty nine thousand nine hundred seventy-six euro (EUR 839.976.-), divided into twenty-seven thousand ninety-six (27,096) shares with a par value of thirty-one euro (EUR 31.-) per share."

There being no further business, the meeting is closed.

#### *Statement*

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English version and the French version, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg on the day named at the beginning of the deed.

The document having been read to the proxyholder, the proxyholder signed together with Us, the notary, the present original deed.

#### **Suit la traduction française du texte qui précède**

L'an deux mil huit, le vingt-trois décembre.

Par-devant Nous, Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Remich,

S'est tenue l'assemblée extraordinaire des actionnaires de la société anonyme "COMPUTER TASK GROUP LUXEMBOURG PSF S.A." (la Société), dont le siège social est sis 10A, Zone Industrielle de Bourmicht, L-8070 Bertrange, Grand-Duché de Luxembourg, constituée par acte de Maître Joseph Gloden, alors notaire de résidence à Grevenmacher, daté du 30 août 1996, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 587 daté du 13 novembre 1996, les statuts de celle-ci ayant été modifiés pour la dernière fois par un acte de Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, alors notaire de résidence à Luxembourg, daté du 5 septembre 2005, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 89 daté du 13 janvier 2006.

L'assemblée est présidée par Mr Rénaud Wauthier, administrateur, ayant son domicile professionnel à Luxembourg.

Le Président, désigne comme Secrétaire Mme Caroline Simon, administratrice, ayant son domicile professionnel à Luxembourg.

L'assemblée élit comme Scrutatrice Mme Isabel Dias, secrétaire, ayant son domicile professionnel à Luxembourg.

Le bureau ayant ainsi été constitué, la présidente déclare et demande au notaire d'acter que:

I. Les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions détenues par eux sont indiqués sur la liste de présence. Cette liste et les procurations, après avoir été signées par les parties comparantes et le notaire, resteront attachées au présent acte aux fins de l'enregistrement.

II. La liste de présence montre que les quarante neuf mille six cent soixante-dix-sept (49.677) actions, représentant l'intégralité du capital social de la Société, sont représentées à la présente assemblée. Les actionnaires déclarent avoir été informés de l'ordre du jour de l'assemblée par avance et avoir renoncé aux délais et formalités de convocation.

III. L'ordre du jour suivant de l'assemblée est le suivant:

1. réduction du capital social de la Société d'un montant de sept cent mille et onze euros (EUR 700.011.-) afin de porter le capital social de son montant actuel de un million cinq cent trente-neuf mille neuf cent quatre-vingt-sept euros (EUR 1.539.987.-) à un montant de huit cent trente-neuf mille neuf cent soixante-seize euros (EUR 839.976.-) par l'annulation de vingt-deux mille cinq cent quatre-vingt-un actions, de sorte à réduire le nombre d'actions de quarante-neuf mille six cent soixante-dix-sept (49.677) à vingt-sept mille et quatre-vingt-seize actions (27.096);

2. modification de l'article 5. des statuts de la Société pour refléter les résolutions précédentes; et

3. Divers.

Ces faits exposés et reconnus comme correspondant à la réalité par l'assemblée, les actionnaires, dûment représentés, ont adopté à l'unanimité les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

L'assemblée décide de réduire, dans le respect des dispositions de l'article 69(2) de la loi de 1915 concernant les sociétés commerciales, le capital social de la Société d'un montant de sept cent mille et onze euros (EUR 700.011.-) afin de porter le capital social de son montant actuel de un million cinq cent trente-neuf mille neuf cent quatre-vingt-sept euros (EUR 1.539.987.-) à un montant de huit cent trente-neuf mille neuf cent soixante-seize euros (EUR 839.976.-) par l'annulation de vingt-deux mille cinq cent quatre-vingt-un actions, de sorte à réduire le nombre d'actions de quarante-neuf mille six cent soixante-dix-sept (49.677) à vingt-sept mille et quatre-vingt-seize actions (27.096).

#### *Deuxième résolution*

CTG PSF redoit à CTG INC la somme de 700.011.-€, tandis que CTG PSF a accordé un crédit à CTG Inc. correspondant à la somme de 700.000.-€. Les deux sommes sont compensées jusqu'à la somme la plus faible des deux, de manière à ce que le remboursement d'une dette soit compensée par l'annulation de l'autre dette.

#### *Troisième résolution*

En conséquence des résolutions précédentes, l'assemblée décide de modifier l'article 5 des statuts de la Société, qui aura désormais la teneur suivante:

" **Art. 5. Capital social.** Le capital social de la Société est fixé à un montant de huit cent trente-neuf mille neuf cent soixante-seize euros (EUR 839.976.-), divisé en vingt-sept mille quatre-vingt-seize (27,096) actions d'une valeur nominale de trente et un euros (EUR 31.-) chacune.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.

A la demande des comparants, le notaire instrumentant, qui parle et comprend l'anglais, a établi le présent acte en anglais suivi d'une version française. Sur demande des mêmes comparants, et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fait foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, tous connus du notaire par leurs noms, prénoms usuels, états et demeures, les membres du bureau ont tous signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: R. Wauthier, C. Simon, I. Dias et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 2 janvier 2009. LAC/2009/35. Reçu douze euros (12.- €)

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 janvier 2009.

Martine SCHAEFFER.

Référence de publication: 2009016483/5770/125.

(090016791) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 2009.

**MB Marktmanagement Pensioen B.V. S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1637 Luxembourg, 22, rue Goethe.

R.C.S. Luxembourg B 106.944.

In the year two thousand and eight, on the thirtieth day of December,

Before us Maître Marc LECUIT, notary residing in Mersch, acting in replacement of Maître Gérard LECUIT, notary residing in Luxembourg, to whom remains the present deed.

THERE APPEARED:

Mr. Peter Wilhelmus Anthonius Peeters, entrepreneur, residing at Alte Kapellerstrasse 49, CH-6340 Baar, Zug, Switzerland,

duly represented by Mr Grégory MATHIEU, company's director, residing professionally in Luxembourg, by virtue of a proxy given on December 2008.

The said proxy, after having been signed ne varietur by the proxyholder and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The appearing party, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to state:

- that he is the sole shareholder of MB MARKTMANAGEMENT PENSIOEN B.V. S.à r.l. (the "Company"), a limited liability company, having its registered office at Koeweistraat 1, NL-4181CD Waardenburg (The Netherlands,) and the place of effective management at L-1637 Luxembourg, 22, rue Goethe, incorporated pursuant to a deed of Maître Christian Michael Robert, notary public residing in Amsterdam (The Netherlands), dated January 27, 1994. The place of effective management of the Company has been transferred to Luxembourg by a deed of Maître Gérard LECUIT, notary residing in Luxembourg, on March 21, 2005, published in the Mémorial Recueil des Sociétés et Associations number 750, on July 27, 2005.

- that the sole shareholder has taken the following resolutions:

*First resolution:*

The sole shareholder resolves to transfer the management and control of the company from Luxembourg to Sliema (SLM 1503), 34, Cathedral Street, Malta, in conformity with article 199 of the law of August 10, 1915 on commercial companies, provided that the said transfer of headquarters shall not give rise, either in law or from a fiscal point of view, to the establishment of a new legal person, and all the foregoing being subject to the suspensive condition that the company is registered as continuing in Malta with the Registrar of Companies in Malta under the name MB Marktmanagement Pensioen B.V. Limited, in accordance with the Maltese Companies Act 1995..

*Second resolution:*

The sole shareholder decides to accept the resignation of the managers and to grant full discharge to the managers, with immediate effect once the company has been continued provisionally in Malta with the Registrar of Companies in Malta.

*Third resolution:*

The sole shareholder resolves to grant mandate to Mr Chris SAMMUT, Certified Public Accountant, residing professionally at Sliema, 34, Cathedral Street, Malta, to take all necessary steps directly or indirectly in connection with the transfer of the place of effective management and registration of the company in Malta.

*Fourth resolution:*

The sole shareholder resolves to grant all powers in general and whatsoever to Mr Grégory MATHIEU, Companies Director, residing professionally at L-1637 Luxembourg, 22, rue Goethe, for the purpose of effecting the removal of the company from the Luxembourg Trade and Companies' Register, on the basis of the proof of the registration of the company in the Registrar of Companies of Malta.

*Fifth resolution:*

The sole shareholder decides that all documents related to the company in the Grand-Duchy of Luxembourg, will be kept for a period of five years at the old place of effective management of the Company.

*Sixth resolution:*

The sole shareholder decides to confirm that all the assets and all the liabilities of the Company previously of Luxembourg nationality, without limitation, will remain the ownership in their entirety of the Maltese Company maintained without discontinuance, which will continue to own all the assets and will continue to be obliged by all the liabilities and commitments of the Company previously of Luxembourg nationality.

*Costs*

The expenses, costs, remunerations and charges, in any form whatever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately TWO THOUSAND TWO HUNDRED EURO (2,200.- EUR).

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

The undersigned notary who understands and speaks French, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in French, followed by an English version; on request of the same appearing persons and in case of divergences between the French and the English texts, the English version will prevail.

WHEREOF the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this deed.

The deed having been read to the person appearing, known to the notary by his surname, name, civil status and residence, he signed with us the notary the present original deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille huit, le trente décembre.

Pardevant Maître Marc LECUIT, notaire de résidence à Mersch, en remplacement de son collègue, Maître Gérard LECUIT, notaire de résidence à Luxembourg, lequel dernier restera dépositaire de la présente minute,

Monsieur Peter Wilhelmus Anthonius Peeters, entrepreneur, demeurant à Alte Kapellerstrasse 49, CH-6340 Baar, Zug (Suisse),

ici représenté par Monsieur Grégory MATHIEU, administrateur de sociétés, demeurant professionnellement à Luxembourg,

en vertu d'une procuration donnée le décembre 2008.

Ladite procuration, après signature ne varietur par la personne comparante et le notaire, restera annexée au présent acte ensemble avec la procuration pour être soumise en même temps aux formalités d'enregistrement.

Le comparant, représenté comme mentionnée ci-dessus, a requis le notaire d'acter

- qu'il est l'associé unique de MB MARKTMANAGEMENT PENSIOEN B.V. (la "Société"), une société à responsabilité limitée ayant son siège social statutaire à Koeweistraat 1, NL-4181 Waardenburg, Pays-Bas et le siège de direction effective de la Société à L-1637 Luxembourg, 22, rue Goethe, constituée suivant acte reçu par Maître Christian Michael Robert, notaire de résidence à Amsterdam (Pays-Bas), en date du 27 janvier 1994. Le principal établissement et le siège de direction effective a été transféré des Pays-Bas à Luxembourg suivant acte du notaire Gérard LECUIT, de résidence à Luxembourg en date du 21 mars 2005, publié au Mémorial Recueil des Sociétés et Associations Numéro 750 du 27 juillet 2005.

- que l'associé unique a pris les résolutions suivantes:

*Première résolution:*

L'associé unique décide de transférer le principal établissement et le siège de direction effective de la société, avec effet à la date de ce jour, de Luxembourg vers Sliema (SLM 1503), 34, Cathedral Street, Malte, conformément à l'article 199 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, sans toutefois que ce transfert du principal établissement et de siège de direction effective ne donne lieu, ni légalement, ni fiscalement, à l'établissement d'une personne juridique nouvelle et le tout sous la condition suspensive de l'inscription de la société au Registre des Sociétés de Malte sous le nom MB Marktmanagement Pensioen B.V. Limited, en accord avec la loi maltaise, the "Maltese Companies Act 1995".

*Deuxième résolution:*

L'associé unique décide d'accepter la démission des gérants de la Société et de donner décharge entière et définitive aux gérants de la société, sous la condition de l'inscription de la société au Registre des Sociétés de Malte.

*Troisième résolution:*

L'associé unique décide de conférer mandat à Monsieur Chris SAMMUT, Certified Public Accountant, demeurant professionnellement à Sliema, 34, Cathedral Street, Malte, afin d'accomplir à Malte toutes les démarches nécessaires qui se rattachent directement ou indirectement à l'enregistrement et au transfert du principal établissement et du siège de direction effective de la société à Malte.

*Quatrième résolution:*

L'associé unique décide d'accorder tous pouvoirs à Monsieur Grégory MATHIEU, administrateur de sociétés, demeurant professionnellement à L-1637 Luxembourg, 22, rue Goethe, à l'effet de faire procéder à la radiation de la société

au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, sur base de la preuve de l'inscription de la société au Registre des Sociétés de Malte.

*Cinquième résolution:*

L'associé unique décide que tous documents relatifs à la société au Grand-Duché de Luxembourg seront conservés pendant une période de cinq ans à l'ancien siège de direction effective de la société.

*Sixième résolution:*

L'associé unique décide de confirmer que tous les actifs et passifs de la société, précédemment de nationalité luxembourgeoise, sans limitation, resteront la propriété de la Société à Malte, maintenue sans discontinuité, laquelle continuera à être propriétaire et à être obligée par tous les passifs et engagements de la Société, anciennement de nationalité luxembourgeoise.

*Frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société à raison des présentes est évalué à environ DEUX MILLE DEUX CENTS EUROS (2.200.- EUR).

Plus rien ne se trouvant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue française, constate par les présentes qu'à la demande du comparant, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version en langue française; sur demande dudit comparant et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, la version anglaise fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire du comparant, connu du notaire par nom, prénoms usuels, état et demeure, il a signé avec le notaire la présente minute.

Signé: G.MATHIEU, G.LECUI.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 7 janvier 2009. LAC/2009/633. Reçu: douze euros (12.- €)

Le Receveur (signé): F.SANDT.

POUR COPIE CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 janvier 2009.

Gérard LECUI.

Référence de publication: 2009016490/220/127.

(090016730) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 2009.

**Pharaon S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 142.594.

L'an deux mille huit, le vingt-trois décembre.

Par-devant Maître Henri HELLINCKX, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire de l'associé unique de la société PHARAON S.A. (la "Société"), une société anonyme de droit luxembourgeois ayant son siège social au 412F, route d'Esch à L-2086 Luxembourg, constituée suivant acte par devant notaire de Maître Henri HELLINCKX, enregistrée auprès du registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B.142594.

L'assemblée est présidée par Monsieur Julien BELLONY, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire Monsieur Fabio GASPERONI, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg et comme scrutateur Monsieur Romain BORDAGE, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le président pris le notaire d'acter que:

I L'associé unique présent ou représenté et le nombre d'actions de l'actionnaire unique, sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste et les procurations, une fois signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentaire, resteront ci-annexées pour être enregistrées avec l'acte.

II Il ressort de la liste de présence que toutes les actions représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée. Tous les actionnaires déclarent avoir été préalablement informés de l'ordre du jour de la présente assemblée. L'assemblée est donc régulièrement constituée et peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

III L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

*Ordre du jour*

1. Proroger l'exercice social de la Société jusqu'au 31 décembre 2009.

2. Changer la valeur nominale des actions existantes de cent euros (EUR 100,-) à un euro (EUR 1,-) chacune, de sorte que le capital social est représenté par trente et un mille (31.000) actions de un euro (EUR 1,-) chacune.

3. Augmenter le capital social de la Société à concurrence de deux millions cent vingt cinq mille neuf cent dix sept euros (EUR 2.125.917,-) afin de le porter de son montant actuel de trente et un mille euros (EUR 31.000,-) jusqu'à deux millions cent cinquante six mille neuf cent dix sept euros (EUR 2.156.917,-); et ce par la création de deux millions cent vingt cinq mille neuf cent dix sept (2.125.917) actions ayant une valeur nominale de un euro (EUR 1,-) chacune et ayant les mêmes droits et obligations que les action existantes (les "Nouvelles Actions").

4. Accepter la souscription de deux millions cent vingt cinq mille neuf cent dix sept ( 2.125.917,-) nouvelles actions, ayant une valeur nominal de un euro (EUR 1,-) chacune par LOMBARD ODIER DARIER HENTSCHE TRUST (BERMUDA) LIMITED et d'accepter le paiement en totalité pour ces actions par un apport en nature à la Société portant sur vingt huit (28) actions de CIGARES B.V., une private limited company (société à responsabilité limitée), régie par les lois des Pays-Bas, ayant son siège social à Claude Debussylaan 24, 1082 MD Amsterdam, NL 1001GB Pays-Bas et enregistrée auprès de la Chambre de commerce d'Amsterdam sous le numéro 24298007 0000 et ayant une valeur nette totale de deux millions cent vingt cinq mille neuf cent dix sept euros et trente et un centimes (EUR 2.125.917,31-).

5. Modifier et de refondre complètement l'alinéa 1 de l'article 5 des statuts.

6. Divers.

Après approbation de l'ordre du jour et après délibération, l'associé unique a pris les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'associé unique décide de proroger l'exercice social de la Société jusqu'au 31 décembre 2009.

*Deuxième résolution*

L'associé unique décide de changer la valeur nominale des actions existantes de cent euros (EUR 100,-) à un euro (EUR 1,-) chacune, de sorte que le capital social est représenté par trente et un mille (31.000) actions de un euro (EUR 1,-) chacune.

*Troisième résolution*

L'associé unique décide d'augmenter le capital social de la Société à concurrence de deux millions cent vingt cinq mille neuf cent dix sept euros (EUR 2.125.917,-) afin de le porter de son montant actuel de trente et un mille euros (EUR 31.000,-) jusqu'à deux millions cent cinquante six mille neuf cent dix sept euros (EUR 2.156.917,-); et ce par la création de deux millions cent vingt cinq mille neuf cent dix sept (2.125.917) actions ayant une valeur nominale de un euro (EUR 1,-) chacune et ayant les mêmes droits et obligations que les action existantes (les "Nouvelles Actions").

Le montant de l'apport de deux millions cent vingt cinq mille neuf cent dix sept euros (EUR 2.125.917,-) pour les Nouvelles Actions sera intégralement alloué au capital social de la Société.

*Quatrième résolution*

*Souscription et Paiement*

Est alors intervenue, LOMBARD ODIER DARIER HENTSCHE TRUST (BERMUDA) LIMITED, représenté par Monsieur Julien Bellony, prénommé, en vertu d'une procuration donnée le 28 novembre 2008.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Laquelle déclare souscrire à deux millions cent vingt cinq mille neuf cent dix sept (2.125.917) nouvelles actions, d'une valeur nominal de un euro (EUR 1,-) chacune, accompagnées d'une prime d'émission d'un montant total de trente et un centimes (EUR 0.31) et de payer en totalité la valeur de chacune de ces nouvelles actions, par un apport en nature portant sur 28 actions de CIGARES B.V., ayant une valeur totale de deux millions cent vingt cinq mille neuf cent dix sept euros et trente et un centimes (EUR 2.125.917.31) ("Apport").

Le souscripteur déclare (i) que l'Apport est fait sur la base d'un contrat daté du 28 novembre 2008.

qui restera annexé au présent acte, dans lequel LOMBARD ODIER DARIER HENTSCHE TRUST (BERMUDA) LIMITED, a conclu d'apporter vingt huit (28) actions de CIGARES B.V., (ii) qu'il ne subsiste aucune restriction au libre transfert de l'Apport à la Société et (iii) que des instructions valables ont été données en vue d'effectuer toutes notifications, inscriptions ou autres formalités nécessaires pour effectuer un transfert valable de l'Apport à la Société.

La valeur de l'Apport est décrite dans un rapport d'évaluation de l'apport en nature établi par Grant Thornton Lux Audit S.A., en date du 17 décembre 2008, qui restera annexé au présent acte et dont la conclusion est la suivante:

"Sur base des vérifications effectuées telles que décrites ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur de l'apport qui correspond au moins au nombre et à la valeur nominale des actions à émettre en contrepartie, augmentés de la prime d'émission."

L'associé unique décide d'accepter ladite souscription et paiement en nature et d'allouer deux millions cent vingt cinq mille neuf cent dix sept (2.125.917) nouvelles actions à LOMBARD ODIER DARIER HENTSCH TRUST (BERMUDA) LIMITED comme entièrement libérées.

#### *Cinquième résolution*

En vue de refléter les résolutions précédentes, l'associé unique décide de modifier l'alinéa 1 de l'article 5 des Statuts pour lui donner la teneur suivante:

" **Art. 5.1. Capital social.** Le capital social souscrit est fixé à deux millions cent cinquante-six mille neuf cent dix sept euros (EUR 2.156.917,-) représenté par deux millions cent cinquante six mille neuf cent dix sept (2.156.917,-) actions ayant une valeur nominale de un euro (EUR 1,-) chacune et entièrement libérée.

#### *Requête en exonération de paiement du droit proportionnel d'apport*

Dans la mesure où l'apport en nature porte sur vingt huit (28) actions de CIGARES B.V., une société ayant son siège social dans l'Union Européenne et que suite à cet apport la Société détient au moins 65 % (ie: 99,46%) du capital social de CIGARES B.V., la Société se réfère à l'article 4-2 de la loi du 29 décembre 1971, modifiée par la loi de 3 décembre 1986 qui prévoit l'exonération du droit d'apport dans ce cas.

#### *Frais et dépenses*

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge, en raison des présentes, sont estimés à EUR 4.200,-.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que le présent acte est rédigé en langue française suivi d'une version anglaise, sur demande de la partie comparante et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte anglais, le texte français fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire de la partie comparante, connue du notaire instrumentant par ses nom, prénom usuel, état et demeure, la mandataire de la partie comparante a signé avec le notaire le présent acte.

#### **Suit la traduction anglaise du texte qui précède:**

In the year two thousand and eight, on the twenty-third day of December.

Before the undersigned Maître Henri HELLINCKX, notary, residing in Luxembourg.

Is held an extraordinary general meeting of the Sole Shareholder of PHARAON S.A., a public limited liability company organized and existing under the laws of Luxembourg, having its registered office at 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg, incorporated pursuant to a notarial deed of Maître Henri HELLINCKX, notary residing in Luxembourg, registered with the Trade and Companies register of Luxembourg under number B.142594 (the "Company")

The meeting is presided by Mr Julien BELLONI, private employee, residing professionally in Luxembourg.

The chairman appoints as secretary Mr. Fabio GASPERONI, private employee, residing professionally in Luxembourg, and as ballot judge Mr. Romain BORDAGE, private employee, residing professionally in Luxembourg.

The chairman requests the notary to act that:

I- The Sole Shareholder present or represented and the number of shares held by the Sole Shareholder is shown on an attendance list. That list and proxy, signed ne varietur by the appearing person and the notary, shall remain here annexed to be registered with the minutes.

II- As appears from the attendance list, that all shares, representing the whole capital of the Company, are represented at this meeting. The Sole Shareholder declares having been informed on the agenda of the meeting beforehand and waived all convening requirements and formalities. The meeting is thus regular constituted and can validly deliberate and decide on all the items of the agenda.

III- The agenda of the meeting is the following:

#### *Agenda*

1. To extend the business year of the Company to December 31<sup>st</sup>, 2009.
2. To change the par value of the existing shares from one hundred Euro (EUR 100,-) each to one Euro (EUR 1,-) each, so that the share capital is represented by thirty one thousand (31,000) shares of one Euro (EUR 1,-) each.
3. To increase the Company's share capital by an amount of two million one hundred twenty five thousand nine hundred seventeen Euro (EUR 2,125.917.-), so as to raise it from its present amount of thirty one thousand Euro (EUR 31,000.-) up to two million one hundred fifty six thousand nine hundred seventeen Euro (EUR 2,156,917.-) by the issue of two million one hundred twenty five thousand nine hundred seventeen (2,156,917) shares having a par value of one Euro (EUR 1,-) each (referred as the "New Shares") and having the same rights and obligations as the existing shares.
4. To accept the subscription of two million one hundred twenty five thousand nine hundred seventeen (2,125,917) new shares, with a nominal value of one Euro (EUR 1,-) each, with a share premium of an aggregate amount of thirty one cents (EUR 0.31) by LOMBARD ODIER DARIER HENTSCH TRUST (BERMUDA) LIMITED and to accept the payment

in full for such new shares, by LOMBARD ODIER DARIER HENTSCH TRUST (BERMUDA) LIMITED, by a contribution in kind to the Company consisting of 28 shares of CIGARES B.V., a private limited liability company organized and existing under the laws of The Netherlands, having its registered office at Claude Debussylaan 24, 1082 MD Amsterdam, NL 1001GB, The Netherlands and registered with the Chamber of commerce of Amsterdam under number 24298007 0000, having an aggregate net value of two million one hundred twenty five thousand nine hundred seventeen Euro thirty one cents (EUR 2,125,917.31).

5. To amend and fully restate the article 5.1 of the articles of association of the company.

6. Miscellaneous.

Upon approbation and discussion, the Sole Shareholder has taken unanimously the following resolutions:

*First resolution*

The Sole Shareholder resolves to extend the business year of the Company to December 31<sup>st</sup>, 2009.

*Second resolution*

The Sole Shareholder decides to change the par value of the existing shares from one hundred Euro (EUR 100,-) each to one Euro (EUR 1,-) each, so that the share capital is represented by thirty one thousand (31.000) shares of one Euro (EUR 1,-) each.

*Third resolution*

The Sole Shareholder resolves to increase the Company's share capital by an amount of two million one hundred twenty five thousand nine hundred seventeen Euro (EUR 2,125,917.-), so as to raise it from its present amount of thirty one thousand Euro (EUR 31,000,-) up to two million one hundred fifty six thousand nine hundred seventeen Euro (EUR 2,156,917.-) by the issue of two million one hundred twenty five thousand nine hundred seventeen (2,125,917) shares having a par value of one Euro (EUR 1,-) each and having the same rights and obligations as the existing shares.

The total contribution of two million one hundred twenty five thousand nine hundred seventeen Euro (EUR 2,125,917.-) for the New Shares will be entirely allocated to the share capital.

*Fourth resolution*

*Subscription and Payment*

There appears, LOMBARD ODIER HENTSCH TRUST (BERMUDA) LIMITED,  
represented by Mr. Julien BELLONY, prenamed,  
by virtue of a proxy given on

The said proxy, after having been signed *ne varietur* by the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

declares to subscribe to two million one hundred twenty five thousand nine hundred seventeen (2,125,917) new shares, with a nominal value of one euro (EUR 1,-) each with a share premium of an aggregate amount of thirty one cents (EUR 0.31), and to make payment in full of the nominal value of each of such new shares, by a contribution in kind consisting of 28 shares of CIGARES B.V., having an aggregate value of two million one hundred twenty five thousand nine hundred seventeen Euro thirty one cents (EUR 2,125,917.31) (the "Contribution")

The subscriber states (i) that the Contribution is made on the basis of a contribution agreement dated

which shall remain annexed to the present deed whereby LOMBARD ODIER HENTSCH TRUST (BERMUDA) LIMITED, agreed to contribute to twenty eight (28) shares of CIGARES B.V., (ii) that there subsist no impediments to the free transferability of twenty eight (28) shares of to CIGARES B.V. without any restriction or limitation, and (iii) that instruction have been given to undertake all notifications, registrations or other formalities necessary to perform a valid transfer of these assets and liabilities to the Company.

The value of the Contribution is described in a valuation report on a contribution in kind established by Grant Thornton Lux Audit S.A., on Dezember 17, 2008, which shall remain annexed to the present deed, the conclusion of which is the following:

"Sur base des vérifications effectuées telles que décrites ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur de l'apport qui correspond au moins au nombre et à la valeur nominale des actions à émettre en contrepartie, augmentés de la prime d'émission."

Thereupon the Sole Shareholder resolves to accept the said subscription and payment in kind and to allot the two million one hundred twenty five thousand nine hundred seventeen (2,125,917) new shares to LOMBARD ODIER DARIER HENTSCH TRUST (BERMUDA) LIMITED, as fully paid shares.

*Fifth resolution*

In order to reflect the previous resolutions, the Sole Shareholder decides to amend the article 5.1 of the articles of association as follow:

" **Art. 5.1 Capital.** The subscribed share capital is set at two million one hundred fifty six thousand nine hundred seventeen Euro (EUR 2,156,917.-) represented by two million one hundred fifty six thousand nine hundred seventeen (2,156,917) shares having a par value of one Euro (EUR 1,-) each, fully paid-up"

*Declaration for tax purposes*

Insofar as the present contribution in kind consists of twenty eight (28) shares of CIGARES B.V., a company having its registered office in the European Community and results in the Company holding of at least 65% (ie: 99.46%) of the share capital of CIGARES B.V., the Company refers to the article 4-2 of the law of December 29<sup>th</sup>, 1971, as modified by the law of December 3<sup>rd</sup>, 1986, which provides for capital duty exemption in this case.

*Costs and Expenses*

The costs, expenses, remunerations or charges of any form whatsoever incumbent to the Company and charged to it by reason of the present deed are assessed at EUR 4,200.-

The undersigned notary who knows English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same persons and in case of divergences between the English and the French text, the French text will prevail.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, who are known to the notary by their surname, first name, civil status and residence, the said persons signed together with the notary this original deed.

Signé: J. BELLONY, F. GASPERONI, R. BORDAGE et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 31 décembre 2008. Relation: LAC/2008/53203. Reçu douze euros (12€)

Le Receveur (signé): F. SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial.

Luxembourg, le 16 janvier 2009.

Henri HELLINCKX.

Référence de publication: 2009016494/242/211.

(090016573) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 2009.

**Asian and African Assets Corporation S.A. SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial,  
(anc. Luca S.A.).**

Siège social: L-2120 Luxembourg, 16, allée Marconi.

R.C.S. Luxembourg B 67.494.

L'an deux mille huit, le trente et un décembre,

Pardevant Maître Paul FRIEDERS, notaire de résidence à Luxembourg,

S'est tenue l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme LUCA S.A., ayant son siège social à L-2120 Luxembourg, 16, Allée Marconi, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 67 494, constituée suivant acte reçu par Maître Paul DECKER, alors notaire de résidence à Luxembourg-Eich, en date du 25 novembre 1998, publié au Mémorial C numéro 123 du 26 février 1999.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Luc BRAUN, diplômé ès sciences économiques, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Monsieur Jean-Marie POOS, licencié en sciences économiques, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Horst SCHNEIDER, Diplomkaufmann, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le bureau ayant été ainsi constitué, le président expose et prie le notaire d'acter:

I. Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

1. Transformation de la société en société de gestion de patrimoine familial ("SPF") à compter de ce jour.
2. Changement du libellé de l'objet social (article 3 des statuts) pour lui donner la teneur suivante: "La société a pour objet exclusif l'investissement en valeurs mobilières, l'acquisition, la détention, la gestion et la réalisation d'actifs financiers tels que les instruments financiers au sens de la loi du 05 août 2005 sur les contrats de garantie financière et les espèces et avoirs de quelque nature que ce soit détenus en compte, à l'exclusion de toute activité commerciale.

La société pourra détenir une participation dans une société à condition de ne pas s'immiscer dans la gestion de cette société.

Dans le cadre de son activité, la société pourra emprunter avec ou sans garantie ou se porter caution pour d'autres personnes morales et physiques, sous réserve des dispositions légales afférentes.

La société prendra toutes mesures pour sauvegarder ses droits et fera toutes opérations généralement quelconques qui se rattachent à son objet ou le favorisent, en restant toutefois dans les limites des dispositions de la loi du 11 mai 2007 relative à la création d'une société de gestion de patrimoine familial ("SPF").

3. Modification du 2<sup>ème</sup> alinéa de l'article 1<sup>er</sup> des statuts pour lui donner la teneur suivante:

"La société adopte la dénomination ASIAN AND AFRICAN ASSETS CORPORATION S.A. SPF".

4. Divers.

II. Que les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'il détient sont renseignés sur une liste de présence; cette liste de présence après avoir été signée par les actionnaires présents, le mandataire de l'actionnaire représenté, les membres du bureau et le notaire soussigné, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Restera pareillement annexée aux présentes la procuration de l'actionnaire représenté, après avoir été paraphée "ne varietur" par les membres du bureau et le notaire instrumentaire.

III. Qu'il résulte de cette liste de présence que les cent (100) actions représentant l'intégralité du capital social de trente et un mille euros (31.000.-€) sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire.

IV. Que la présente assemblée est donc régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur son ordre du jour, duquel les actionnaires déclarent avoir eu préalablement connaissance.

V. Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, celle-ci passe à l'ordre du jour.

Après délibération, le président met aux voix les résolutions suivantes, qui ont été adoptées à l'unanimité:

#### *Première résolution*

L'assemblée générale décide de transformer la société anonyme en société de gestion de patrimoine familial ("SPF") à compter de ce jour.

#### *Deuxième résolution*

L'assemblée générale décide de modifier l'objet social et de donner à l'article 3 des statuts la teneur suivante:

" **Art. 3.** La société a pour objet exclusif l'investissement en valeurs mobilières, l'acquisition, la détention, la gestion et la réalisation d'actifs financiers tels que les instruments financiers au sens de la loi du 05 août 2005 sur les contrats de garantie financière et les espèces et avoirs de quelque nature que ce soit, détenus en compte, à l'exclusion de toute activité commerciale.

La société pourra détenir une participation dans une société à condition de ne pas s'immiscer dans la gestion de cette société.

Dans le cadre de son activité, la société pourra emprunter avec ou sans garantie ou se porter caution pour d'autres personnes morales et physiques, sous réserve des dispositions légales afférentes.

La société prendra toutes mesures pour sauvegarder ses droits et fera toutes opérations généralement quelconques qui se rattachent à son objet ou le favorisent, en restant toutefois dans les limites des dispositions de la loi du 11 mai 2007 relative à la création d'une société de gestion de patrimoine familial ("SPF")."

#### *Troisième résolution*

L'assemblée générale décide de modifier le deuxième alinéa de l'article 1<sup>er</sup> des statuts pour lui donner la teneur suivante:

" **Art. 1<sup>er</sup> . Alinéa 2.** La société anonyme adopte la dénomination ASIAN AND AFRICAN ASSETS CORPORATION S.A. SPF."

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, la séance est levée.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs noms, prénoms, états et demeures, les membres du bureau ont signé ensemble avec le notaire le présent acte.

Signé: L. Braun, J.-M. Poos, H. Schneider, Frieders.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 2 janvier 2009. Relation: LAC / 2009 / 149. Reçu douze euros (12.-).

Le Receveur (signé): Francis Sandt.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 janvier 2009.

Paul FRIEDERS.

Référence de publication: 2009016495/212/81.

(090016304) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 2009.

**TS Holdings (Access Tower) S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1B, Heienhaff.

R.C.S. Luxembourg B 116.347.

—  
EXTRAIT

Il résulte des résolutions de l'associé unique prises en date du 19 décembre 2008 que:

- Ms Barbara Ursula Wattenbach, née le 18 juin 1965 à Euclid Sud, Ohio (Etats-Unis d'Amérique), ayant pour adresse Flat 2, 2nd Floor, 21 Sumner Place, SW7 3EG Londres (Royaume-Uni), a démissionné de ses fonctions de Gérant de Catégorie A de la Société avec effet immédiat.

Depuis le 19 décembre 2008, le Conseil de Gérance est composé comme suit:

*Gérants de Catégorie A*

- Mr Paul Anthony Galiano
- Ms Géraldine Copeland-Wright
- Mr Jerry I Speyer
- Mr Robert J Speyer
- Mrs Katherine Farley

*Gérants de Catégorie B*

- Mr Marcel Stephany
- Ms Joséphine Andonissamy

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 13 janvier 2009.

Pour extrait conforme

ATOZ

Aerogolf Center, Bloc B, 1, Heienhaff, L-1736 Senningerberg

Signature

Référence de publication: 2009015991/4170/31.

Enregistré à Luxembourg, le 23 janvier 2009, réf. LSO-DA07873. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090015141) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2009.

---

**Art Meta S.A., Société Anonyme.****Capital social: EUR 32.000,00.**

Siège social: L-4221 Esch-sur-Alzette, 66, rue de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 109.952.

—  
*Extrait des décisions prises par l'actionnaire unique en date du 29 décembre 2008*

En date du 29 décembre 2008, l'actionnaire unique de la société ART META S.A., a pris les résolutions suivantes:

Les démissions des administrateurs: Monsieur Carlo Schneider et de Monsieur Reda Borchardt en date du 30.01.2008 sont acceptées.

L'actionnaire unique décide de nommer aux fonctions d'administrateur:

Monsieur Thomas DAVID, employé d'Etat, né le 16.02.1973 à Belfort (France) et demeurant à L-8119 Bridel, 25A, rue Paul Binsfeld.

Le conseil d'administration de la société est dès lors composé des membres suivants:

- Monsieur Thierry Gille, ingénieur, demeurant à L-1455 Howald, 17, rue de l'Ecole (administrateur-délégué),
- Monsieur Jean-Jacques André, ingénieur-conseil en informatique, demeurant à L-8052 Bertrange, 9, rue des Aubépines,
- Monsieur Thomas David, employé, demeurant à L-8119 Bridel, 25A, rue Paul Binsfeld.

Les mandats des administrateurs et l'administrateur-délégué prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de l'année 2011 statuant sur les comptes annuels de 2010.

L'actionnaire unique constate, que suite à la scission de la société Fiduciaire FRH S.à r.l. en date du 24 juin 2008 et à la constitution de la société Fiduciaire Cabexco S.à r.l., issue de la scission, la société Fiduciaire Cabexco S.à r.l. a repris le mandat de commissaire aux comptes en cours. L'actionnaire unique ratifie donc la nomination de:

la société Fiduciaire Cabexco S.à r.l., ayant son siège social à L-8080 Bertrange, 1, rue Pletzer, Centre Helfent, R.C.S. Luxembourg B 139.890 comme nouveau commissaire aux comptes de la société en remplacement de Fiduciaire FRH S.à r.l..

Fiduciaire Cabexco S.à r.l. est nommée commissaire aux comptes de la société jusqu'à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2011 statuant sur les comptes annuels de 2010.

Esch-sur-Alzette, le 29 décembre 2008.

Pour extrait conforme

Signature

L'actionnaire unique

Référence de publication: 2009016073/9323/36.

Enregistré à Luxembourg, le 29 décembre 2008, réf. LSO-CX10717. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090015469) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2009.

---

**Assurifimmo S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3377 Leudelange, 69, rue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 118.501.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 janvier 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009016379/780/12.

Enregistré à Luxembourg, le 23 janvier 2009, réf. LSO-DA08153. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090016829) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 2009.

---

**Allianz Dresdner Hedgefonds, Société d'Investissement à Capital Variable (en liquidation).**

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6A, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 99.200.

**CLÔTURE DE LIQUIDATION**

*Extrait*

Il résulte d'un acte de clôture de liquidation reçu par le notaire Martine SCHAEFFER, de résidence à Luxembourg, en date du 18 décembre 2008, enregistré à Luxembourg AC, le 29 décembre 2008, LAC/2008/52782, aux droits de douze euros (12.- EUR), que la société Allianz Dresdner Hedgefonds, AVEC SIÈGE SOCIAL à L-2633 Luxembourg, 6A, route de Trèves, constituée suivant acte reçu par le notaire André-Jean-Joseph Schwachtgen, alors notaire de résidence à Luxembourg en date du 19 février 2004, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 311 du 18 mars 2004,

a été clôturée et que par conséquent la société est dissoute.

Les livres et documents sociaux resteront déposés et conservés pour une période de cinq années (5) à partir au siège social de la société à L-2633 Senningerberg, 6A, route de Trèves.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 janvier 2009.

Martine SCHAEFFER

Notaire

Référence de publication: 2009016187/5770/24.

Enregistré à Luxembourg, le 19 janvier 2009, réf. LSO-DA06125. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090015154) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2009.

---

**Espace et Communication S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-6762 Grevenmacher, 3, rue Mathias Schou.  
R.C.S. Luxembourg B 88.522.

*Extrait des résolutions de l'assemblée générale ordinaire réunie de manière extraordinaire le 31 octobre 2008*

Les actionnaires de la société ESPACE ET COMMUNICATION S.A., réunis au siège social, en date du 31/10/2008, constatant que les mandats des administrateurs et des administrateurs-délégués sont arrivés à échéance, ont décidé, à l'unanimité de prendre les résolutions suivantes:

Sont nommés administrateurs de la société jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle de 2014:

- Madame Luisa Carre-Swinnen, retraitée, demeurant à B-4030 Liège, rue Bailly Deflandre
- Madame Ariette Hallut, technicienne en radiologie, demeurant à B-4030 Liège, rue Walter Lallemand, 48
- Monsieur Christian Schoumaker, décorateur, demeurant à B-4030 Liège, rue Walter Lallemand, 48

Sont nommés administrateurs-délégués de la société jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle de 2014:

- Madame Ariette Hallut, technicienne en radiologie, demeurant à B-4030 Liège, rue Walter Lallemand, 48
- Monsieur Christian Schoumaker, décorateur, demeurant à B-4030 Liège, rue Walter Lallemand, 48

Par ailleurs, les actionnaires, constatant que le mandat du commissaire aux comptes en place à savoir la société FIDUCIAIRE REUTER-WAGNER & ASSOCIES S.à r.l. est arrivé à échéance, elle décide, à l'unanimité, de nommer comme nouveau commissaire aux comptes de la société en remplacement du commissaire aux comptes dont le mandat est arrivé à échéance:

- la société Fiduciaire Cabexco S.à r.l., ayant son siège social à L-8080 Bertrange, 1, rue Pletzer, centre Helfent, R.C.S. Luxembourg B 139.890.

Le mandat du nouveau commissaire aux comptes, la société Fiduciaire Cabexco S.à r.l., prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale annuelle de l'année 2014.

Grevenmacher, le 31/10/2008.

Pour extrait conforme

Le bureau

Signatures

Référence de publication: 2009016061/9323/32.

Enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> décembre 2008, réf. LSO-CX00651. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090015480) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2009.

**Delux Media S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-6684 Mertert, 7, rue du Parc.

R.C.S. Luxembourg B 116.372.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 janvier 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009016374/7564/12.

Enregistré à Luxembourg, le 24 décembre 2008, réf. LSO-CX10055. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090016566) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 2009.

**Euro Tabs Lux S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-9964 Huldange, 3, Om Stackburren.

R.C.S. Luxembourg B 108.384.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 29 janvier 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009016447/1681/12.

Enregistré à Luxembourg, le 6 janvier 2009, réf. LSO-DA01343. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090016212) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 2009.

**Tradi-Lux S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 16, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 35.425.

—  
*Extrait de l'assemblée générale extraordinaire du 15 décembre 2008*

L'assemblée prend acte de:

- la démission d'un administrateur, Monsieur Jean-François Mathieu, demeurant à 35 Impasse Boffrand, F-54000 Ludres (France),
- de la nomination d'un administrateur Madame Brigitte Marchal, demeurant 10, rue des Tanneurs, F-57100 Thionville (France) pour une période de cinq années prenant fin à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'année 2012.

*Administrateurs:*

- Madame Brigitte Marchal, demeurant à 10, rue des Tanneurs, F-57100 Thionville (France), administrateur;
- Monsieur Patrick Lombard, demeurant à 5, rue de l'Eglise, F-55320 Genicourt (France), administrateur;
- Monsieur Christophe Egle, demeurant à 14, rue de Lyre, F-57530 Pange (France), administrateur délégué.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

Fiduciaire Weber Bontemps & Mouwannes SARL

*Experts Comptables et Fiscaux*

Signature

Référence de publication: 2009015529/8390/25.

Enregistré à Luxembourg, le 22 janvier 2009, réf. LSO-DA07501. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090014204) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2009.

---

**Website S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-9647 Doncols, 36, Bohey.

R.C.S. Luxembourg B 108.749.

—  
Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 29 janvier 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009016448/1681/12.

Enregistré à Luxembourg, le 5 décembre 2008, réf. LSO-CX02784. - Reçu 20,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090016209) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 2009.

---

**Assurfirmo S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3377 Leudelange, 69, rue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 118.501.

—  
Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 janvier 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009016378/780/12.

Enregistré à Luxembourg, le 23 janvier 2009, réf. LSO-DA08152. - Reçu 24,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090016830) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 2009.

---

**Elocap Lux S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-4802 Rodange, Site du PED.

R.C.S. Luxembourg B 119.842.

—  
*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 15 juillet 2008*

Sont nommés administrateurs, leur mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2013

- Monsieur Israel KOMET, demeurant 3F, Eggerstrasse, CH-8117 Faellanden, Président du Conseil d'Administration et administrateur délégué

- Madame Shoshi REBOH, demeurant 5, Ganei Tikva, 55900 Hagefen (Israel)

Est nommé commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2008:

- BDO Compagnie Fiduciaire, société anonyme, 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg.

Luxembourg, le 11 décembre 2008.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2009015528/534/21.

Enregistré à Luxembourg, le 22 décembre 2008, réf. LSO-CX08873. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090014170) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2009.

**Nord Lux Immo S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-9570 Wiltz, 11, rue des Tondeurs.

R.C.S. Luxembourg B 108.803.

—  
Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 29 janvier 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009016449/1681/12.

Enregistré à Luxembourg, le 5 décembre 2008, réf. LSO-CX02650. - Reçu 20,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090016205) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 2009.

**Bausch & Lomb Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 105.591.

—  
*Il résulte de l'Assemblée Extraordinaire des actionnaires tenue le 7 janvier 2009 que les actionnaires ont décidé:*

- D'accepter la démission de Monsieur Jurij KUSHNER, avec adresse à 8 Foxboro Lane, Fairport, New York 14450, USA en tant que gérant B de la société et ceci avec effet au 7 janvier 2009;

- D'accepter la démission de Monsieur Efrain RIVERA, avec adresse à 1, Bausch & Lomb Place, 14604-2701 Rochester, New York, USA en tant que gérant B de la société et ceci avec effet au 7 janvier 2009;

- De nommer Madame Jennifer VOSSLER, avec adresse à 1, Bausch & Lomb Place, 14604-2701 Rochester, New York, USA en tant que gérant B de la société et ceci avec effet au 7 janvier 2009;

- De nommer Monsieur Mag SABA, avec adresse à 1, Bausch & Lomb Place, 14604-2701 Rochester, New York, USA en tant que gérant B de la société et ceci avec effet au 7 janvier 2009;

Dorénavant, la liste des gérants sera comme suit:

- Madame Jennifer VOSSLER, Gérant B

- Monsieur Mag SABA, Gérant B

- Monsieur Richard BREKELMANS, Gérant A

Luxembourg, le 7 janvier 2008.

Isabelle Rosseneu.

Référence de publication: 2009015987/751/23.

Enregistré à Luxembourg, le 20 janvier 2009, réf. LSO-DA06774. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090015047) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2009.

**T.C.M., Société Anonyme.**

Siège social: L-9773 Troine, Maison 31.

R.C.S. Luxembourg B 43.037.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

DIEKIRCH, le 29/01/2009.

Signature.

Référence de publication: 2009016452/1681/12.

Enregistré à Luxembourg, le 6 janvier 2009, réf. LSO-DA01490. - Reçu 20,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090016331) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 2009.

**Naylor S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2132 Luxembourg, 2-4, avenue Marie-Thérèse.

R.C.S. Luxembourg B 107.016.

At the ordinary General Meeting of shareholders held at the registered office of the Company on August 27<sup>th</sup>, 2008, it has been resolved the following:

- 1 To re-elect Midmar Trading Limited as the director of the board until the next annual general meeting;
- 2 To re-elect Mr. Peter Engelberg and Mr. Gilles Wecker residing professionally at 2-4, avenue Marie-Thérèse, L-2132 Luxembourg, as directors of the board until the next annual general meeting;
- 3 To re-elect Modern Treuhand SA situated at 2-4, avenue Marie-Thérèse, L-2132 Luxembourg as the statutory auditor of the company until the next annual general meeting.

Fiona FINNEGAN / Gilles WECKER.

Lors de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires tenue le 27 août 2008, il a été résolu ce qui suit:

1. De réélire Midmar Trading Limited comme administrateur du Conseil d'Administration jusqu'à la prochaine assemblée générale;
2. De réélire Mess. Peter Engelberg et Gilles Wecker, demeurant professionnellement au 2-4, avenue Marie-Thérèse, L-2132 Luxembourg, comme administrateurs du Conseil d'Administration jusqu'à la prochaine assemblée générale;
3. De réélire Modern Treuhand SA, située au 2-4, avenue Marie-Thérèse, L-2132 Luxembourg, comme commissaire aux comptes de la société jusqu'à la prochaine assemblée générale.

Fiona FINNEGAN / Gilles WECKER.

Référence de publication: 2009015542/1369/25.

Enregistré à Luxembourg, le 14 novembre 2008, réf. LSO-CW04638. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090014923) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2009.

**La Treille Real Estate, Société Anonyme.**

Siège social: L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy.

R.C.S. Luxembourg B 112.254.

Le bilan au 31 juillet 2007 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 janvier 2009.

*Pour la société*

PKF Weber & Bontemps

*Experts comptables et fiscaux*

*Réviseurs d'entreprises*

Signatures

Référence de publication: 2009016701/592/17.

Enregistré à Luxembourg, le 28 janvier 2009, réf. LSO-DA09912. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090016569) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 2009.